

La tragédie des  
victimes de produits  
sanguins contaminés

## UNE MORT ANNONCÉE

Richard Fortin  
collaboration spéciale

**La tragédie des victimes des produits sanguins contaminés était une mort annoncée. La nature même du procédé industriel par lequel on mélange le plasma de milliers de donneurs pour en retirer les fractions utiles implique nécessairement un risque de contamination énorme. Le sang d'une seule personne infectée par le virus du sida, par exemple, suffit à souiller un pool de 2000 à 20 000 unités sanguines collectées chez autant de donneurs. La voie royale de la contamination!**

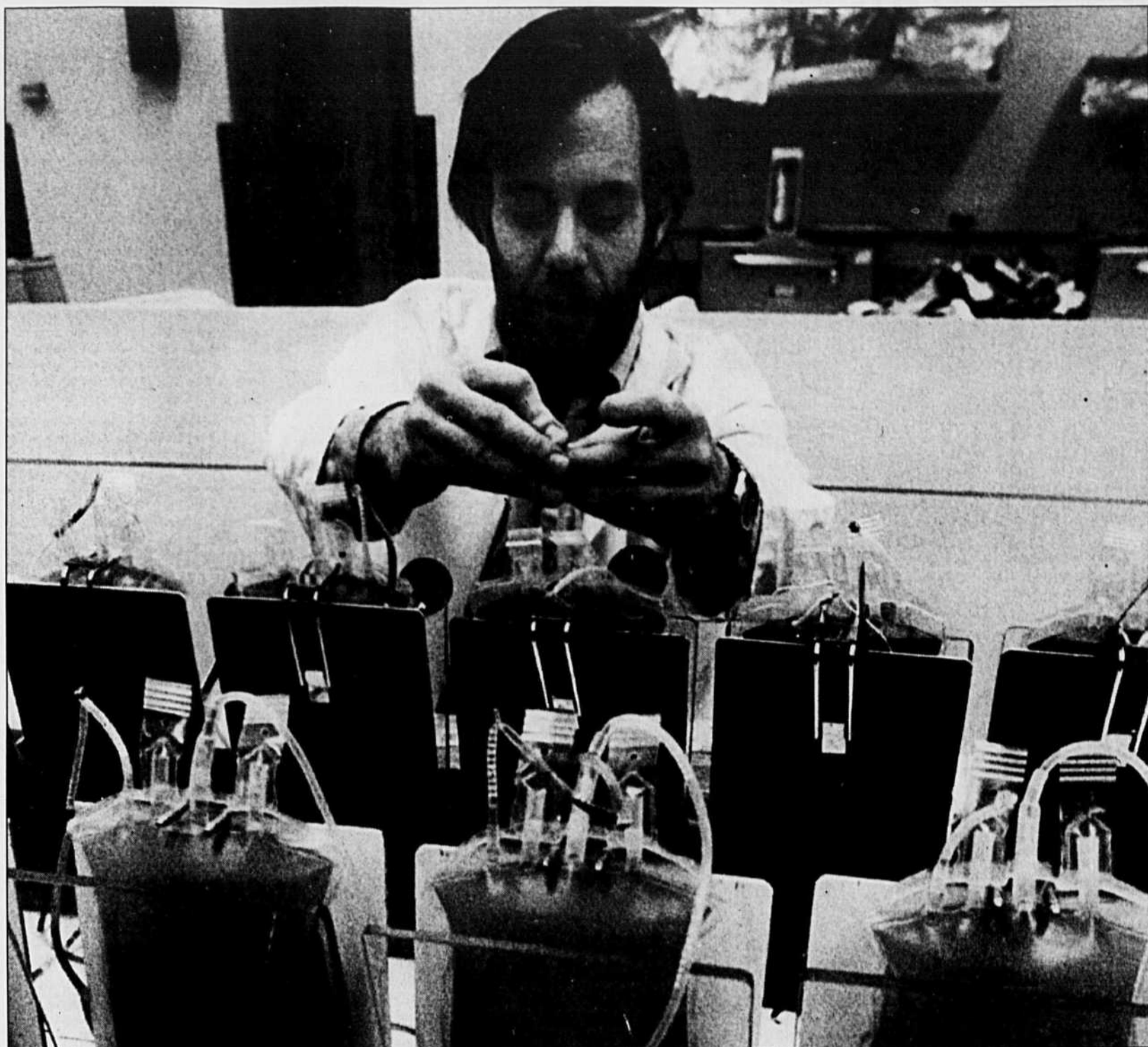
Une mort annoncée: dès le début de la décennie 80, beaucoup d'hémophiles traités au facteur VIII ont contracté le virus de l'hépatite B (HB). Evidemment, l'hépatite n'est pas le sida, mais il tue aussi parfois. Personne n'a tiré la sonnette d'alarme. Et l'arrivée sur le marché d'un vaccin efficace contre l'HB incita les grands fractionneurs (Cutter Biological, Armour, Travenol, Merieux, Connaught, etc.) à remettre à plus tard la mise au point d'un procédé efficace d'inactivation des virus. Pour des raisons économiques, sans doute.

Survint le sida, inattendu, bien sûr, incroyable incident biologique dans un monde qui se croyait à l'abri des grandes pandémies assassines. La maladie, nouvelle, absolument étonnante parce qu'elle tuait au début de façon fulgurante, ressemblait beaucoup à l'hépatite en ce qu'elle se transmettait de la même façon, par le sperme et le sang. Cet-

te fois, les utilisateurs de produits sanguins et les transfusés étaient menacés de mort. L'expérience de la contamination par le virus de l'HB n'avait servi à rien.

Le sida, tueur évanescant car qu'il ne tue pas directement, fut reconnu rapidement parce que ses crimes étaient signés: pentamidine. En 1981, les autorités du Food and Drug Administration américain notèrent une hausse anormale des demandes d'utilisation de cet antibiotique prescrit spécifiquement pour le traitement d'une infection très rare, la pneumonie à pneumocystis carinii. Or, ce type de pneumonie affecte les sidéens dont le système immunitaire déficient ne peut combattre le pneumocystis carinii, une bactérie habituellement inoffensive.

On crut d'abord que le nouveau syndrome était une «peste gay»: il ne touchait apparemment que la population homosexuelle de San Francisco. Mais la filière pentamidine



La remise en question de la qualité des produits sanguins (Facteurs VIII et IX) obligeait à une prise de conscience douloureuse.

mena aux utilisateurs de produits sanguins (hémophiles et transfusés) et de drogues injectables. Étrange ironie: il semble que la première victime du sida dans la population hémophile ait été une femme, contaminée par son mari (il mourut quelques temps après).

En janvier 1983, le Center for Disease Control confirmait que la maladie, dont on ignorait la cause, pouvait être transmise par le sang. Lors de la première conférence de presse sur le sida tenue à Montréal, en mars 1983, le Dr Richard Morisset, microbiologiste et président du comité sida Québec, réitérait cet avertissement. La même année, le virus du sida était identifié.

Il faudra attendre à juillet 1985 pour que le facteur VIII traité à la chaleur sèche soit remplacé par les produits potentiellement contaminés. Et à novembre pour que le sang collecté au Canada soit soumis de façon systématique à un test de dépistage du VIH.

Pourquoi n'avoir pas agi plus tôt

alors que le feu était à la maison? Plusieurs hypothèses sont envisageables.

On ne sait pas, il n'y avait pas de preuve absolue, on croyait que «seulement» 10 à 20% des porteurs du virus feraient un sida? Cet argument est difficilement justifiable quand on sait le soin que prend le ministère fédéral de la Santé et ses organismes associés à stigmatiser les produits potentiellement cancérogènes (par exemple) chez le rat de laboratoire. Il y a deux semaines encore, le ministre Benoît Bouchard mettait en garde les femmes enceintes contre une consommation même modérée d'alcool. Il n'y a pas de preuve, disait-il en substance, mais dans le doute, il vaut mieux tout faire pour préserver la santé du public. Les hémophiles auraient bien aimé qu'on applique ce principe en 1984. L'affaire des produits sanguins contaminés était autrement plus sérieuse et urgente, et les preuves scientifiques ne manquaient pas. Dans le doute, on s'est abstenu

d'agir pour sauver la vie des hémophiles. Curieux comportement éthique.

Une raison plus fondamentale sans doute du cafouillage qui a caractérisé la période 1984-1985 est le fonctionnement du système canadien du sang. Ce système est un hydre aux têtes innombrables: Comité canadien du sang formé de représentants du fédéral, des provinces et des territoires, Croix-rouge, Société canadienne d'hémophilie, Bureau des produits biologiques, entreprises de fractionnement, etc. Le monstre hybride ne pouvait pas agir rapidement dans une situation d'urgence. Des considérations politiques et économiques ont certainement ralenti le processus de prise de décision.

Enfin, la remise en question de la qualité des produits sanguins (Facteurs VIII et IX) obligeait à une prise de conscience douloureuse. Le facteur VIII sous forme concentré lyophilisé était une sorte de miracle. Il était si pratique, si adapté aux be-

soins des hémophiles enfin libres de vivre normalement sans devoir se présenter à l'hôpital à la moindre alerte, que le retour à l'utilisation du cryoprécipité semblait invraisemblable. En outre, le facteur VIII coûtait cher (environ 5000 \$ par an pour un hémophile sévère en 1985). Sa purification était déjà suffisamment compliquée et les faibles rendements (environ 20% du Facteur VIII contenu dans le plasma est récupéré) faisaient craindre que le chauffage ne fasse augmenter le prix en diminuant encore les rendements. (On ne se trompait pas. Le coût du programme canadien du sang est passé de 80 millions \$ en 1982 à 161 millions \$ en 1988, surtout à cause de l'augmentation du prix des fractions plasmatisques et de l'obligation de soumettre les dons de sang aux tests de dépistage du VIH).

Bref, remettre en question la qualité du facteur VIII, c'était un pensez-y bien. On y pensa bien, et longtemps.

## Le fractionnement du sang

Richard Fortin  
collaboration spéciale

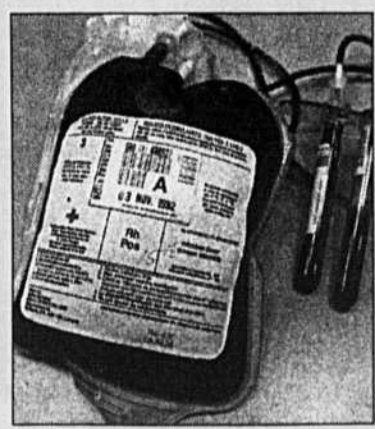
LE SANG, c'est vraiment la vie. Il transporte là où il le faut l'oxygène, le gaz carbonique, les matériaux nutritifs, les hormones, les enzymes, la chaleur et les éléments de défense contre les infections. Le sang, ce sont des globules en suspension dans un liquide, le plasma.

Un seul élément dans la multitude des substances charrié par le plasma, manque aux hémophiles: le facteur VIII ou le facteur IX, selon qu'il souffre d'hémophilie A ou B. Ces deux protéines enzymatiques jouent un rôle de catalyseur dans le processus extrêmement complexe de coagulation dans lequel intervient treize facteurs. Un vaisseau se brise, une série de réactions se produisent en cascade, des substances inactives subissent des légères modifications moléculaires qui les rendent opérantes et le temps de former un caillot, de panser la plaie, puis de dissoudre le caillot afin que la circulation reprenne normalement. Pour les hémophiles sévères,

c'est-à-dire ceux dont le niveau d'activité des facteurs VIII et IX est inférieur à 1%, la coagulation ne se fait pas. Les saignements spontanés, qui se produisent à intervalles irréguliers, n'ont rien de spectaculaire, ce ne sont pas les hémorragies externes qui importent. Les hémorragies internes, infiniment plus dangereuses, déforment les muscles et les articulations, ou, dans le pire des cas, font éclater des artères dans le cerveau, entraînant souvent la mort. L'hémophile sévère vivait en sursis avant que n'apparaissent le cryoprécipité et son analogue purifié, les facteurs VIII et IX concentrés séchés à froid.

Ces facteurs anticoagulants existent en quantité infinitésimale dans le plasma humain. D'où la difficulté de les extraire et de les purifier. Le plasma contient aussi beaucoup d'autres substances biologiques utiles qui peuvent être isolées, purifiées et selon le cas, lyophilisées.

Le fractionnement plasmatique est un procédé apparemment simple dont le principe n'a pratiquement pas changé depuis son élaboration par Edwin Cohn en 1946.



Mais la réalité industrielle est, bien sûr, beaucoup plus complexe.

De 500 à 5000 litres de plasma congelé (prélevés chez 2000 à 20 000 donneurs de sang) sont mélangés dans un grand bassin à double parois pour y être lentement amenés à une température très proche de 1 degré C. C'est à ce premier stade de fractionnement qu'apparaît le cryoprécipité, agrégat solide flottant à la surface du plasma li-

**L'hémophile sévère vivait en sursis avant que n'apparaissent le cryoprécipité et son analogue purifié, les facteurs VIII et IX concentrés séchés à froid.**

guide. Ce cryoprécipité contient, entre autres, du facteur VIII. Mais déjà, 50% du facteur VIII est perdu dans la solution liquide.

Le cryoprécipité est un amalgame de diverses substances outre le facteur VIII. Il doit être purifié plusieurs fois (800 fois par rapport au plasma), filtré, et filtré encore, puis chauffé à la chaleur humide ou traité au solvant-détergent pour inacti-

ver les virus. Enfin le facteur VIII pur (en réalité, chaque fiole ne contient qu'une infime quantité de facteur VIII mélangé à d'autres protéines et impuretés) est lyophilisé, c'est-à-dire séché à froid. Le facteur VIII se présente sous forme de poudre très soluble et facile d'utilisation.

Les étapes ultérieures du fractionnement plasmatique permettent d'isoler d'autres produits utiles, dont le facteur IX, le complexe facteur IX (les facteurs II, VII, IX et X), les immuno-globulines (en fait des anticorps qui renforcent le système immunitaire), de l'anti-thrombine (une substance qui contribue à stopper le processus de coagulation) et l'albumine (utilisée, entre autres, pour maintenir le volume sanguin des grands brûlés).

Les produits précipitent (deviennent solides) selon la concentration d'éthanol ajouté au plasma et le degré d'acidité (PH) du mélange. Les cristaux solides sont retirés de la solution après centrifugation, purifiés, filtrés et traités contre une éventuelle contamination virale.

L'éthanol (du bon vieux alcool

éthylrique) contribue à créer un milieu non polaire (électriquement neutre) qui favorise l'aggrégation de molécules chargées électriquement. Cohn a déterminé empiriquement le PH et la concentration d'éthanol nécessaire à la formation de chacun des précipités.

Autrement dit, dans certaines conditions déterminées, les protéines changent de potentiel électrique et sont attirées par leur contraire (les protéines chargées positivement se lient aux protéines chargées négativement) pour former un corps solide. A la dernière étape du processus, l'albumine atteint son point isoélectrique (elle devient neutre électriquement) et ses molécules ne se repoussent plus. L'Albumine devient solide.

D'une solution liquide, donc, on tire par étape, en changeant le milieu, divers cristaux solides. Simple, mais très difficile à contrôler.

D'autant que les virus, ennemis sournois et infiniment rusés, sont bien armés pour survivre à tous les outrages. Heureusement, on a trouvé le moyen de les mettre hors d'état de nuire.

CAHIER  
SPÉCIAL

### LE RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE-RETRAITE 1992

RÉSERVATIONS PUBLICITAIRES (514) 985-3399

Date de tombée: le 23 décembre 1992

PARUTION  
le 16 janvier  
DANS  
LE DEVOIR

#### UN VÉHICULE D'ÉPARGNE MODERNE

• L'abc du REÉR, ses avantages et ses inconvénients par rapport aux fonds de pension traditionnels. • Le privilège d'insaisissabilité. Que vaut-il au juste? • Tout sur le REÉR-hypothèque. • Pourquoi un REÉR au nom du conjoint? • Le transfert d'une allocation de départ.

Voici quelques-uns des sujets traités clairement et pour tous par des spécialistes dans le cahier spécial de DEVOIR sur les REÉR publié le 16 janvier prochain. Ce cahier sera suivi d'une série de six chroniques hebdomadaires dans les pages économiques du DEVOIR sur l'évolution de la campagne des REÉR 1992. Les efforts des institutions financières y seront suivis et expliqués jusqu'à la date limite, incluant un tableau complet des produits offerts avec leurs caractéristiques.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE: (849-3456) — Home Alone 2 6 h 45, 9 h — Distinguished Gentleman 7 h, 9 h 15 — A Few Good Men 6 h 50, 9 h 20 — The Bodyguard 6 h 30 — Dracula 9 h
BERRI: (849-3456) — Maman j'ai encore raté l'aviion 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 25 — Rivière du 6e jour 1 h 45, 4 h 15, 7 h 10, 9 h 30 — Dracula 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30 — La garde du corps 1 h 40, 4 h 10, 7 h 10, 9 h 40 — Soif 1 h 45, 5 h, 8 h 30
BROSSARD: (849-3456) — La garde du corps 7 h, 9 h 35 — La belle histoire 8 h 30 — Des hommes d'honneur 7 h, 9 h 40
CARREFOUR LAVAL: (849-3456) — Dracula 7 h, 9 h 25 — La garde du corps 7 h 10, 9 h 30 — Home Alone 2 7 h 10, 9 h 25 — Rivière du 6e jour 7 h 05 — Baisers mortels à Palm Beach 9 h 25 — Dracula 7 h, 9 h 35 — A Few Good Men 7 h, 9 h 30
CENTRE EATON: Mtl — Distinguished Gentleman 1 h 30, 4 h, 6 h 45, 9 h 25 — Under Siege 12 h 10, 2 h 20, 4 h 30, 6 h 50, 9 h 15 — Bodyguard 12 h 45, 3 h 30, 6 h 20, 9 h 05 — Bodyguard 12 h 45, 3 h 30, 6 h 20, 9 h 05 — Swordsman 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 35 — Gas Food and Lodging 12 h 15, 2 h 35, 4 h 45, 7 h, 9 h 25
CINÉMA ÉGYPTIEN: (849-3456) — Dracula 4 h 30, 7 h, 9 h 30, lun. mer. 4 h 30, 9 h 40 — A River Runs Through It 4 h 45, 7 h 10, 9 h 35 — Dracula 4 h 45, 7 h 15, 9 h 45
CINÉMA JEAN-TALON: Mtl — The Hand that Rocks the Cradle 7 h 10, 9 h 30
CINÉMA L'ANGELIER: Mtl — Baisers mortels à Palm Beach 7 h 10, 9 h 15 — La rivière du 6e jour 6 h 55, 9 h 20 — Dracula 7 h 10, 9 h 40 — La garde du corps 7 h, 9 h 30 — Des hommes d'honneur 6 h 50, 9 h 25 — Maman j'ai encore raté l'aviion 6 h 45, 9 h 10
CINÉMA NOUVEL ÉLYSÉE: (288-1857) — Est-ce ainsi que les hommes vivent lun. mar. 7 h, mer. 12 h, 9 h 45 — Marie et femmes lun. au jeu. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 — Les meilleures intentions lun. mar. 1 h 15, 8 h 40, mer. 4 h, 7 h — Le côté obscur du cœur lun. mar. 4 h 30, mer. 12 h, 9 h 15
CINÉMA OMÉGA: Le zèbre 7 h 15, 9 h 30 — Jeux de puissance 7 h 15 — Candyman spectre maléfique 9 h 30 — Baisers mortels à Palm Beach 7 h 15, 9 h 30
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001) — mar. Family Viewing 19 h — Strass Café / Au rythme de mon cœur 21 h.
CINÉMA DE PARIS: (875-7284) —
CINÉMA POINTE-CLAIRE: (849-3456) — A Few Good Men 7 h, 9 h 40 — A River Runs Through It 7 h, 9 h 30 — Home Alone 2 7 h, 9 h 25 — Home Alone 2 7 h 20, 9 h 40 — Dracula 7 h, 9 h 30
CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — mar. Le farceur 18 h 35 — La morte saison des amours 20 h 35
CINÉMA V: (489-5559) — Fermé temporairement.
CINÉPLEX: (849-3456) — Soif 4 h 30, 8 h — Baisers mortels à Palm Beach 5 h 15, 9 h 35 — L'homme de ma vie 3 h 05, 7 h 25 — Le côté obscur du cœur 3 h 30, 7 h, 9 h 30 — Le voleur d'enfant 3 h 25, 7 h, 9 h 20 — Johnny Stecchino 3 h 30, 7 h, 9 h 25 — The Best Intentions 4 h 30, 8 h — Après l'amour 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30 — Toutes peines confondues 3 h 05, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35 — Husbands and Wives 3 h 25, 7 h 05, 9 h 20
COMPLEXE DES JARDINS: (849-3456) — Les nuits fauves 1 h 45, 4 h 30, 7 h 05, 9 h 40 — Les hommes d'honneur 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 35 — Le chène 1 h 10, 3 h 30, 5 h 35, 7 h 40, 9 h 45 — La belle histoire 1 h 30, 5 h, 8 h 30
COMPLEXE GUY-FAVREAU: (283-8229) —
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — Autumn Sonata 20 h.

PARISIEN: (866-3856) — C'est arrivé près de chez vous 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30 — Indochine 1 h, 4 h 30, 8 h — Un cœur en hiver 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 20 — Le zèbre 12 h 45, 2 h 45, 5 h, 7 h 05, 9 h 10 — Ma vie est un enfer 12 h 40, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30 — L'Amant 12 h 15, 2 h 25, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 25 — 1492 2 h, 5 h 30, 8 h 30.
PLACE ALEXIS NIHON: (849-3456) — Home Alone 2 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 25 — Dracula 2 h, 4 h 45, 7 h 30, 10 h — Home Alone 2 2 h, 4 h 30, 7 h 20, 9 h 40.
PLACE LONGUEUIL: (849-3456) — Maman j'ai encore raté l'aviion 7 h, 9 h 25 — Dracula 7 h 10, 9 h 30.
PLAZA CÔTE DES NEIGES: (849-3456) — Muppet Christmas Carol 7 h 10, 9 h 05 — A River Runs Through It 7 h 10, 9 h 35 — Dracula 7 h 05, 9 h 40 — Bodyguard 7 h, 9 h 35 — Home Alone 2 7 h, 9 h 25 — A Few Good Men 7 h, 9 h 45 — Home Alone 2 7 h 20, 9 h 40.
RIALTO: (274-3550) — Léolo 7 h 15 — Waterland 9 h 30.
VERSAILLES: (353-7880) — Distinguished Gentleman 7 h 10, 9 h 30 — A Few Good Men 6 h 15, 9 h — L'Amant 7 h 20, 9 h 30 — Adultes consentants 7 h 10, 9 h 20 — Le zèbre 7 h 10, 9 h 20 — Bodyguard 6 h 30, 9 h 10.

CINÉMA QUÉBEC

CINÉMA LIDO: Maman j'ai encore raté l'aviion, 18 h 45, 21 h 10 — Baisers mortels à Palm Beach 19 h, 21 h 10 — La garde du corps 18 h 45, 21 h 10 — Dracula 18 h 45, 21 h 15 — Des hommes d'honneur 18 h 45, 21 h 15.
LE CLAP: (650-CLAP) — Les meilleures intentions 15 h 30, 21 h, 19 h 15, 21 h 30.
GALERIES CAPITALE: (628-2455) — Le zèbre 7 h 35, 9 h 40 — La garde du corps 6 h 55, 9 h 25 — Maman j'ai encore raté l'aviion 6 h 45, 9 h 15 — Maman j'ai encore raté l'aviion 6 h 45, 9 h 15 mer. aucune représentation.
PLACE CHAREST: (529-9745) — Des hommes d'honneur 13 h, 15 h 45, 19 h, 21 h 50 — La rivière du 6e jour 12 h 45, 16 h 25, 19 h 05, 21 h 45 — La belle histoire 12 h 30, 16 h 15, 20 h 15 — La garde du corps 12 h 30, 15 h 30, 19 h 05, 21 h 40 — Baisers mortels à Palm Beach 13 h 45, 16 h 45, 19 h 35, 21 h 50 — Maman j'ai encore raté l'aviion 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 25 — Maman j'ai encore raté l'aviion 14 h, 16 h 30, 19 h 20, 21 h 40 — Dracula 13 h 10, 16 h 10, 19 h 10, 21 h 50.
STE-FOY: (656-0592) — Distinguished Gentleman 7 h, 9 h 25 — The Bodyguard 6 h 45, 9 h 20 — Malcolm X 8 h 15.

SUR SCÈNE

AGORA DE LA DANSE: 840 est Cherrier, Montréal (525-1500) — Le département de danse de l'UQAM présente L'autel sauvage, chorégraphie de Martine Epoupe, du 16 au 19 déc. à 20h., matinées les 17-18 déc. à 12h.30. — Salle Tangente: Les étudiants en danse de l'UQAM présentent Traquez les biens!, chorégraphie de Chant et Binette, les 17-18-19 déc. à 21h., matinées les 17-18 déc. à 13h.30.
AMPHITHÉÂTRE LE GÉSUS: 1200 Bleury, Montréal — Karl Hugo présente Momentum, ensemble de compositions, les 15-16 déc. à compter de 19h.
BAR LE FAC: 802 est Ste-Catherine, Montréal — Grande finale des peintres du L.A.V.I., Les Renoir vs Picasso, les artistes ont de 20 à 60 minutes pour créer une oeuvre, celles-ci sont vendues à l'encan une fois terminées, le 16 déc. à 20h.
BIDDLES JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. mar. de 19h. à 24h., mer. au ven. de 17h.30 à 22h. — Le Trio de Charlie Biddle en permanence, du mer. au ven. à compter de 22h., sam. à compter de 21h.30. — Billy George, pianiste-chanteur, lun. mar. de 17h. à 19h. — Le Trio de Billy George, sam. de 18h. à 21h.30. — Le Trio de Bernard Primeau, les dim. de 18h.30 à 24h.
BISTRO ST-GABRIEL: 420 St-Gabriel, Montréal (878-3561) — Anne Bisson en spectacle les 16-17-18 à 21h. — Denis Rainville, les 17-18-19 à 23h.
BOÎTE À CHANSONS LE PIERROT: 114 est St-Paul, Montréal — Dany Pouliot et Alex Sohier, du 17 au 20 déc. à 20h. — Les Deux Pierrots: Le groupe Jigger et le groupe P. Beauregard, du 17 au 19 déc. à 20h.
CAFÉ DES ARTS ST-DENIS: 1567 St-Denis, Montréal (987-9533) — Soirée de Blues avec Jim Zeller, les 18-19-19 déc.
CENTRE SAÏDE BRONFMAN: 5170 chemin Côte Ste-Catherine, Montréal — Le Théâtre de la Source présente La musique du tamarin, les 15-16 déc. à 10h.
CLUB BALATTOU: 4372 St-Laurent, Montréal (845-5447) — Roberto et June Lizt, carnaval brésilien, les 15-16 déc. à 22h.
COLLÈGE LIONEL-GROULX: Auditorium, 100 rue Duquet, Ste-Thérèse — L'Option théâtre du Collège présente Faust Und Méphisto, adaptation d'Ariane Mnouchkine, d'après l'oeuvre de Klaus Mann, m. en s. Serge Denoncourt, du 12 au 16 déc., sam. lun. 20h., dim. 19h., mar. 13h. et 20h., mer. 13h.
ESPACE GO: 5066 rue Clark, Montréal (271-5381) — La Rallonge présente «A propos des Williams» de Pierre-Yves Lemieux, m. en s. François Barbeau, du 24 nov. au 20 déc., mar. au sam. à 20h., dim. à 15h.
LA LICORNE: 4559 Papineau, Montréal (523-2246) — Le Théâtre de la Manufacture présente «Cabaret Neiges Noires» de J.F. Ca-

NOS CHOIX TÉLÉ

Brainstorm: The Truth about your brain on drugs
Amériques 500, À la redécouverte du monde
On peut faire dire ce qu'on veut aux études qui portent sur l'effet des drogues mais c'est toujours intéressant d'en prendre connaissance. Nicotine, morphine et alcool seront analysés. (PBS, 20h)
☆☆☆
Poplar Culture: Rage, Rights and Responsibility
Où s'arrête la liberté artistique et où commence la responsabilité sociale? Politiciens, acteurs, chanteurs et gens des médias débattent de la question à partir de thèmes tels la violence, la censure, la sexualité et les vidéocassettes. (PBS, 22h)
☆☆☆
De Gaulle and France Spécial
La France raffole des grands hommes d'État. L'un de ses plus illustres, le général de Gaulle, est passé aux rayons X ce soir le temps d'un documentaire de trois heures retraçant les grands moments de sa carrière. (PBS, 20h)
☆☆☆
Julie Vaillancourt

EN BREF

Attaque signée Oliver Stone
BANGKOK (AP) — Des chars et des soldats se sont déployés dans les rues de Bangkok, en Thaïlande, devant des passants effrayés. Était-ce le signe annonciateur d'un nouveau coup d'État? Non, seulement une scène de dernier film sur la guerre du Vietnam du réalisateur américain Oliver Stone. Pour son nouveau film Heaven and Earth qui retrace l'histoire vraie d'une jeune vietnamienne prise dans la tourmente de la guerre, Oliver Stone a loué six chars, 10 camions militaires et 2000 figurants déguisés en soldats et a recréé en plein Bangkok une rue typique de Saïgon, a rapporté hier la presse thaïlandaise. Oliver Stone, auteur de Wall Street et JFK, compte mettre un point final à une trilogie sur le Vietnam entamée avec les films Platoon et Né un quatre juillet en racontant pour la première fois la guerre du point de vue des Vietnamiens.
Québécois honoré en France
SHERBROOKE — Récemment, le 5 décembre dernier, Jean-Sébastien Denis, un artiste sherbrookois, a mérité à Lieusaint en France, le premier prix du jeune Créateur, par la ministre française de la Francophonie et des Relations culturelles extérieures, Mme Catherine Tasca. L'heureux gagnant a mérité cet honneur dans la catégorie peinture, à l'occasion de la Biennale d'art contemporain des pays francophones qui s'est déroulée à Vert-Saint-Denis, en France, l'été dernier.

A SURVEILLER

Ce soir à 19h.30, Anthropos vous invite à découvrir la sagesse des civilisations dans une conférence audio-visuelle avec Maurice Rheaume. Thème: La relaxation par la respiration dynamique, au 6377 rue St-Hubert, Montréal. Inf.: 277-1378.
Le Fondation des maladies du cœur du Québec a un urgent besoin de bénévoles pour préparer l'envoi postal annuel en vue de la campagne 1993, si vous disposez d'une matinée, d'un après-midi ou d'une journée entière par semaine, inscrivez-vous auprès de Tracey Abbey Taylor au 871-1551.
Le Parrainage civique de L'est de Montréal qui voit à la réinsertion sociale des gens vivant un problème de santé mentale ou de déficience intellectuelle, a un urgent besoin de bénévoles. Rens.: 255-1054.
Les droits du consommateur, ses problèmes et ses moyens d'action, ça vous intéresse? L'Association des consommateurs du Québec recherche des bénévoles pour compléter son conseil d'administration, pré-requis: intérêt, connaissances générales en consommation et enthousiasme. Pour information et offre de service, A.C.Q. Nicole Lemire, 7383 rue DeLarochelle, Montréal H2R 2T4, téléphone: 278-5514.
Le Département d'histoire de l'université de Montréal présente une conférence intitulée: Le nouvel équilibre franco-allemand. Quel enjeu pour quelle Europe? par M. Ingo Kolboom, aujourd'hui à 13h.30, au Pavillon 3200 Jean-Brunel, salle B4310. Rens.: Odette Legendre au 343-7641.
Le Service des activités culturelles de l'université de Montréal présente un concert de jazz de l'Ensemble vocal de Jazz des activités culturelles, au Pavillon J. DeSève, au Clarendon, ce soir à 20h.
Afin d'encourager le rapprochement entre le milieu des arts et celui des affaires, l'Association des femmes d'affaires du Québec vous convie à son prochain 6 à 8 Bureau!, le 15 déc. à 18h., à la Galerie Jocelyne Gobeil, 2154 rue Crescent, Montréal. Réservations: Mme Francine Dansereau, (London Life) au 288-6241.
Mardi le 15 déc., animation-conférence avec Agnès Grimaud, B.A. en littérature française, «Les voies de la mythologie grecque» à la Bi-

Vent d'Est Films et Cinéma Libre présentent
EST-CE AINSI QUE LES HOMMES VIVENT?
un film de Guy Simoneau
BIG BOYS DON'T CRY
"étonnant et courageux" le Devoir
"un film événement" la Presse
"Jamais auparavant un film n'avait créé autant de réactions auprès des spectateurs" La Frontière
au Cinéma ÉLYSÉE 35 rue Milford (514) 288-4690
LUN. 14 - MAR. 15 : 19H00
MER. 16 - JEU. 17 : 12H00 ET 21H45

FAMOUS PLAYERS
PARISIEN 866-3856 12-45-2-45-5-00-7-05-9-10
VERSAILLES 353-7880 12-45-2-45-5-00-7-10-9-20
CENTRE LAVAL 688-7178 12-45-2-45-5-00-7-10-9-20
C'est arrivé près de chez vous
Catherine Deneuve INDOCHINE
Un Cœur en Hiver
Ma vie est un enfer

Table with 12 columns: Time slot (18h00 to 24h00) and Channel (2, 3, 5, 6, 10, 12, 15, 17, 20, 22, 26, 33, 35, 57). Rows list various TV programs like CBF, WCA, WPTZ, CBMT, CFTM, CFCF, TV5, CIVM, Musique Plus, WNY, Much Music, ETV, TQS, and WCPE.

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, MARDI 15 DÉCEMBRE
LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF
PRÉSENTE À 22:00
• Dardanus, suite d'orchestre, actes 1-2-3 (Rameau)
• concerto pour deux clavecins en mi bémol majeur (WF Bach)
DEMAIN SOIR
• Diverses pièces tirées du catalogue Hob. 2 et 9 (Haydn)
• Symphonie no 45 Les Adieux (Haydn)
ciel 98.5
RENSEIGNEMENTS: 527-8321

# CULTURE ET SOCIÉTÉ

Le Devoir, mardi 15 décembre 1992

## THÉÂTRE / chronique

### Pintal choisit Brecht

Robert Lévesque

ON CONNAÎT maintenant le choix de Lorraine Pintal pour lancer sa «vraie» première saison à la barre du Théâtre du Nouveau Monde en septembre prochain: la directrice artistique va mettre en scène une oeuvre rarement jouée de Bertolt Brecht, jamais produite au TNM, une des pièces les plus politiquement fortes de l'auteur allemand, *Sainte Jeanne des Abattoirs*.

Le «coup d'envoi» ne sera pas banal puisque cette pièce de 1930, située dans les abattoirs de Chicago, parle, entre autres, de la misère des chômeurs, du cynisme des industriels, de la violence, et de l'hypocrisie des bien-pensants, toutes choses bien actuelles...

Lorraine Pintal, qui a dû concocter la saison actuelle en moins de trois semaines après le départ subit d'Olivier Reichenbach, avait déclaré en entrevue au DEVOIR l'été dernier qu'elle entendait marquer sa prise de pouvoir au TNM, en septembre 1993, par un choix significatif. Le voilà. «Ceux qui sont en bas sont maintenant en bas, afin que ceux qui sont en haut restent en haut. Et la bassesse de ceux qui sont en haut est sans mesure...», clame la Jeanne de Brecht au moment où elle meurt.

La production de *Sainte Jeanne des Abattoirs*, qui est un grand bateau (plusieurs personnages et changements de lieux, Brecht ayant écrit cette pièce pour la radio), sera assurée en co-production entre le TNM et le Festival des Amériques. On en verra la création au printemps dans le cadre du festival dirigé par Marie-Hélène Falcon, et ce Brecht ouvrira la 42e saison du TNM vers la fin septembre 1993.

On note que la FTA de Marie-Hélène Falcon entend jouer un rôle actif dans le Montréal des théâtres, en coproduisant de plus en plus. Il y a déjà le *Roberto Zucco* de Koltes co-produit avec la Nouvelle Compagnie Théâtrale (mise en scène Denis Marleau), voici le Brecht TNM-FTA. L'initiative est des plus louables.

#### Les prix du Trident

LE COMÉDIEN Jacques Leblanc est le grand vainqueur des prix de la Fondation du Trident, cette année. Non seulement ce comédien de Québec a-t-il reçu le prix Paul-Hébert qui sou-

ligne la meilleure performance de la saison (91-92), mais il obtient également le prix des abonnés du Trident, un prix décerné par vote populaire.

Jacques Leblanc a joué deux premiers rôles lors de la saison 91-92 du Trident, celui de Scapin dans *Les Fourberies de Scapin* de Molière, et celui de Bousille dans *Bousille et les justes* de Gélinais.

Mais ce que l'on retient surtout des prix du Trident cette année, des prix remis sans bruit il y a deux semaines (les quotidiens de Montréal n'ont pas reçu le communiqué du 30 novembre), c'est que le jury n'a pu dégrader une mise en scène digne de recevoir un prix. En effet, le prix de la mise en scène n'a pas été remis pour la saison 91-92. Raison invoquée au Trident: aucun metteur en scène ne s'est démarqué des autres!

Le prix Jacques-Pelletier pour la meilleure scénographie est allé à Michel Gauthier pour le décor de *Scapin*. Le prix Nicky-Roy qui distingue un débutant ou une débutante chez les comédiens a été remis à Line Nadeau pour son interprétation dans *L'Héritage du Dr. Jeckyll*, une production du Théâtre Niveau Parking.

Quant au prix Janine-Angers, qui souligne une performance exceptionnelle dans un rôle de soutien, il est allé à Jack Robitaille pour un rôle dans *Les Fourberies de Scapin*. Tant de prix pour la production de *Scapin*, c'est-à-dire quatre, on se demande pourquoi le metteur en scène Serge Denoncourt n'a pas eu le prix de mise en scène?

#### Isabelle Doré lauréate

C'ÉTAIT la deuxième édition de ce concours international de pièces en un acte, à Valenciennes, et c'est la Québécoise Isabelle Doré qui a remporté le premier prix avec *César et Drana*. Intitulé «Val'en scène», ce concours organisé par l'Atelier-théâtre du Vieil Escaut, dans cette ville du nord de la France, est ouvert à tous les auteurs de la francophonie. 166 manuscrits sont parvenus au jury présidé par le comédien Pierre Richard, et, parmi les 13 finalistes retenus, Isabelle Doré a obtenu le premier prix.

La courte pièce d'Isabelle Doré, son troisième texte pour le théâtre, est diffusée aujourd'hui à 11 heures 30 sur les ondes MF de Radio-Canada, dans le cadre de l'émission «L'Atelier de création radiophonique».

## DANSE

### La danse bourgeoise à l'UQAM

#### L'Autel sauvage

Chorégraphie, conception visuelle et sonore de Martine Epoque. Interprétation par les étudiants des cours Spectacle chorégraphique dirigé et Production de spectacle du département de danse de l'Uqam. Spectacle présenté du 16 au 19 décembre à l'Agora de la danse.

#### Traquez les bien!

Chorégraphie de Chantal Binette. Interprétation par les étudiants en danse de l'UQAM. Supervision de Jean-Pierre Perreault. Spectacle présenté du 17 au 19 décembre à l'Espace Tangente.

Valérie Lehmann

À PEINE Paul André Fortier a-t-il quitté la scène du Musée d'art contemporain, qu'une autre partie de l'UQAM s'installe en ville, à l'Agora de la danse. Décembre nous aura montré toutes les facettes de la danse «Uqamienne». Avec la *Tentation de la transparence*, nous avons affaire à un chorégraphe indépendant devenu en 1989 enseignant au département de danse de l'UQAM. Avec *L'Autel sauvage*, nous rencontrons la chorégraphe Martine Epoque, directrice dudit département. Avec *Traquez les bien!* nous allons découvrir Chantal Binette, étudiante inscrite au baccalauréat en danse à l'UQAM.

Si le travail de Paul André Fortier n'est plus à raconter car Tout Montréal connaît et reconnaît ce chorégraphe issu du groupe Nouvelle Aire, fondateur de Fortier Danse Création puis de la compagnie Montréal Danse, qui s'est attaché à de nombreuses recherches existentielles en danse, les activités de Martine Epoque restent méconnues à ce jour. La directrice du département en danse de l'UQAM est avant tout une enseignante et une chercheuse. Depuis plus d'une quinzaine d'années, elle professe, consulte, rédige, et depuis peu, elle gère. Dernièrement, dans le cadre du colloque Arts et Technologie de l'UQAM qui se déroulait en même temps que le Find, elle a organisé les rencontres scientifiques portant sur la danse. «Cet automne, mes diverses tâches s'interpénétraient et il me restait peu de temps pour chorégrapier. C'est vraiment gra-

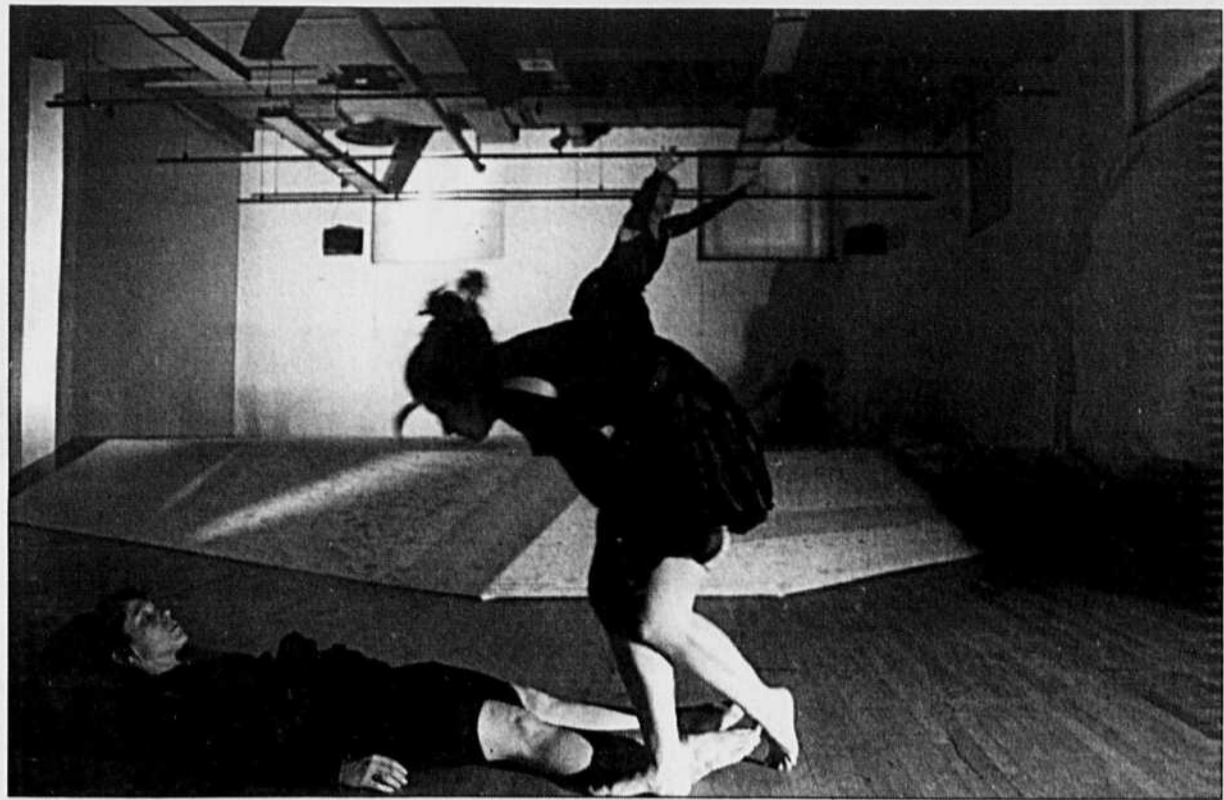


PHOTO STÉPHANE GOUGEON

*L'autel sauvage*, une chorégraphie de Martine Epoque en répétition dans les studios de l'UQAM.

ce à l'appui de mes collègues que j'ai pu réaliser *Autel sauvage*».

Même si elle voue aux logiciels de composition chorégraphique une grande admiration, Martine Epoque n'a pas conçu *L'Autel sauvage* sur ordinateur. Au contraire, et pour cause, «J'ai voulu sortir cette pièce de ma chair et de mes os. J'avais envie de me mettre en scène. La question de fond se posait ainsi: dois-je continuer à faire de la chorégraphie comme de l'administration... ou suis-je encore capable d'implication artistique plus profonde. *Autel Sauvage* représente un grand moment d'honnêteté envers et pour moi... Mes thématiques touchent ma nature profonde, elles concernent l'humain dans la société. La confrontation entre la vie quotidienne et le moi qui ne peut plus se protéger. Le heurt entre ce que la société impose à l'individu et la conscience sociale que celui-ci doit garder. Pour autant, la pièce ne se veut ni narrative et moraliste. Elle reste impressionniste.»

Martine Epoque avait déjà conçu une partie de sa chorégraphie l'année passée, mais «j'étais en burn-out, mes idées tournaient autour de choses trop moroses. Cet été seulement, j'ai repris la pièce. Pendant les vacances, j'ai effectué ma recherche musicale et ma cueillette d'images. J'ai tourné les séquences vidéo. En septembre, j'étais prête: je possédais ma trame visuelle et sonore. Cela m'a permis de plonger avec les étudiants directement dans l'exploration gestuelle. Mais l'approche d'intégration des images dans le spectacle constitue le pari essentiel d'*Autel sauvage*. Cette partie a demandé beaucoup de temps. J'avais choisi de projeter horizontalement sur le sol des images de la nature en mouvement un tel concept exigeait un plateau surélevé incliné et a nécessité de nombreuses mises au point.»

Pas un instant, la directrice de l'UQAM ne semble avoir songé que sa pièce puisse servir d'image de référence, labellisée UQAM, pour les

étudiants, les collègues, l'université concurrente ou un public de futurs candidats au baccalauréat en danse. «J'ai confiance, les gens ne mélangent pas les rôles. Et puis ce spectacle s'inscrit aussi dans le cadre de cours enseignés. Il donne à onze étudiants la possibilité de s'exprimer officiellement sur scène.»

Aux côtés de cette chorégraphie de Martine Epoque, à l'Agora, en parallèle même, si l'on se réfère au calendrier, se trouve une étudiante de l'UQAM, en fin de parcours, qui présente sa recherche un étage en dessous. *Traquez les bien!* de Chantal Binette se joue dans la salle Tangente. Le spectacle montre... «des personnages urbains aux prises avec leur propre survie.» La jeune chorégraphe veut nous interpeller «sur les différentes réalités qui poussent les êtres humains à réagir aux situations répressives.»

Société, Société, quand tu nous serres entre tes mains... A quand l'enseignement de la danse pro-active à l'UQAM?

## Des concerts de Noël pour tous les goûts

Marie Laurier

LA PÉRIODE des Fêtes offre aux sociétés musicales un merveilleux prétexte de se produire et aux musiciens une occasion en or de déployer leurs talents. Ils n'ont qu'à puiser dans le vaste répertoire noëlesque qui de tout temps a inspiré les compositeurs, allant même jusqu'à recréer l'atmosphère de l'époque. C'est le cas, notamment de l'Ensemble Anonymus qui nous convie à la célébration musicale d'un Noël du 13e siècle, à la manière des ménestrels sur le parvis de Notre-Dame.

Sous le thème «Noël, Paris, Notre-Dame», les huit musiciens d'Anonymus

offrent un programme sur des musiques de Pérotin pour chœur masculin à capella ponctuées d'intrèdes joués sur instruments médiévaux, luth, flûtes vièle à archet, organetto et percussions. Ce programme sera présenté à la Chapelle du Grand séminaire de Montréal le samedi 19 décembre à 20h (renseignements: 272-0700), après avoir visité le Cégep de Trois-Rivières et la Chapelle du Séminaire de Québec les 17 et 18 décembre.

☆☆☆

Le *Messie* de Handel constitue une pièce de résistance traditionnelle pour les grandes formations musicales, telles l'OSM les 16 et 17 décembre à la basilique Notre-Dame à 19h30. Et aussi l'orchestre du Centre national des arts d'Ottawa, sous la direction du chef britannique Roger Hamilton qui le présente les 15 et 16 décembre à 20h. Les solistes seront Catherine Denley, Dana Hanchard, Alasdair Elliot et Gerald Finley.

☆☆☆

LE MUSÉE des beaux-arts de Montréal a invité trois chorales pour les trois prochains dimanches:

la Chorale de la Commission des écoles protestantes du grand Montréal sous la direction de Erica Phare et Patricia Abbott le 20 décembre; Le chœur polyphonique de Montréal sous la direction de Renée O'Dwyer le 27 décembre; enfin la Chorale du Gesù sous la direction de Patricia Abbott le 3 janvier 1993. Ces concerts ont lieu à 15h dans le pavillon Benaiah Gibb du musée. On peut également admirer jusqu'au 3 janvier des sapins décorés par une vingtaine d'associations et de groupes ethniques, selon les traditions de chacun des pays représentés. La boutique du musée regorge aussi d'idées séduisantes de ca-

deaux des Fêtes.

☆☆☆

L'ORCHESTRE symphonique de Laval dirigé par Paul André Boivin et le ténor Pierre Duval, de même que le chœur de Laval sous la direction de Marie Claude Desloges donnent leur concert le mercredi 16 décembre à 19h30 à l'église Sainte-Rose. Réservations: 662-4442.

☆☆☆

COLETTE BOKY et le baryton André Ouellet seront les solistes du grand concert philharmonique de Noël en familles avec l'Orchestre de Laval le jeudi 17 décembre à 20h à

l'église Saint-Jean-Baptiste. Le lendemain, au même endroit, l'orchestre de chambre des jeunes de Montréal dirigé par Louis Lavigneur présente un concert de Noël, à 20h.

☆☆☆

DOUZE chanteurs de l'Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal et leur pianiste Pierre McLean offrent un programme de chants de Noël le jeudi 17 décembre à 20h à l'église Saint-Denis, 454, rue Laurier est. Les dons volontaires en argent ou en denrées non périssables seront versés à l'organisme Jeunesse au soleil.

## TÉLÉVISION

### Radio-Canada au rendez-vous des faits divers

Julie Vaillancourt

LES HABITUÉS du plus populaire bulletin d'information de début de soirée, le *Montréal ce soir* de Radio-Canada, ont certainement été déstabilisés cet automne: la formule, nouvelle et améliorée nous disait-on, allait coller de plus près à l'actualité montréalaise.

Ce qu'on ne nous avait pas dit cependant, c'est qu'à ce titre, le téléspectateur allait être littéralement bombardé de faits divers, que la sérieuse équipe de la société d'Etat se ferait désormais un point d'honneur de nous informer de tous les meurtres crapuleux, agressions sordides, tentatives de vols et extorsion de fonds qui se produisent quotidiennement dans la métropole.

Passé encore que l'assassinat d'un des auteurs du spectaculaire vol de la Brinks, Roger Provençal, grand caïd de la mafia montréalaise devant l'éternel, ouvre le bulletin d'information. Mais a-t-on vraiment besoin de nous entretenir en long et en large d'une tentative de vol dans une caisse populaire de l'est de la ville au cours de laquelle un agent de sécurité a été blessé à la jambe?

Ce changement d'orientation, qui a coïncidé avec une hausse des cotes d'écoute, ne s'est pas fait sans heurts à l'intérieur de la boîte. Un journaliste confiait cette semaine, sous le couvert de l'anonymat, qu'une partie de l'équipe s'interroge sur la pertinence «de faire concurrence au Journal de Montréal.»

Simon Durivage lui-même s'est presque excusé auprès des téléspectateurs, un soir où les dix premières minutes du bulletin étaient exclusivement consacrées aux faits divers, en disant «qu'il y a des soirs comme ça où l'actualité est composée de faits divers...»

Le rédacteur en chef du *Montréal ce soir*, Jacques Auger hésite à admettre l'augmentation de nouvelles du genre dans son bulletin.

En entrevue, M. Auger a commencé par soutenir que la politique à l'égard des faits divers n'avait pas été modifiée à Radio-Canada, pour ensuite justifier le contenu de son bulletin par l'actualité récente.

«Evidemment, si vous me parlez des deux dernières semaines, c'était l'hécatombe à Montréal, nous étions prisonniers des événements», dit-il. «Vraiment? Le choix éditorial serait-il un concept inconnu dans les officines de la Société d'Etat? On soutient en tout cas que l'automne a été exceptionnel, particulièrement morbide, et qu'on n'a eu d'autres choix que de suivre les événements.»

«Regardez la Presse ces dernières semaines, ils ont eux aussi couvert beaucoup plus de faits divers qu'ils ne le faisaient auparavant.» Et monsieur Auger de se lancer dans une grande analyse de société sur «les temps qui sont durs, particulièrement à l'approche des Fêtes, ce qui expliquerait peut-être cette recrudescence d'événements malheureux.»

Chose certaine, on a convenu au *Montréal ce soir* de rectifier le tir

depuis deux semaines et d'être plus sélectif. «Nous avons sciemment choisi de ne pas parler de l'acquiescement d'un certain Roy qui avait commis un crime assez crapuleux», dit Auger. L'homme en question était accusé d'avoir assassiné un homme d'affaires, d'avoir fait congeler son cadavre pour ensuite le dépecer, une histoire digne d'Allô Police plutôt que de Radio-Canada...

Simon Durivage, le lecteur de nouvelles nouveau genre, se dit tout à fait d'accord avec l'idée de mettre la pédale douce sur les faits divers dans son bulletin.

Même s'il impute la recrudescence de faits divers au Montréal ce soir au fait que le mandat de son équipe est beaucoup plus montréalais cette année, il convient que «8 ou 9 items de faits divers dans un bulletin c'est beaucoup.»

«Soyez assurés que lorsqu'on a autant de faits divers dans notre bulletin, c'est parce qu'il n'y a rien d'autre dans l'actualité», ajoute-t-il.

Les téléspectateurs du *Montréal ce soir*, eux, n'ont pas tardé à réagir. Dans le courrier, plusieurs ont exprimé des craintes face à la montée de la violence qu'ils ont cru déceler dans les bulletins. «Les gens nous disent que notre société est malade pour qu'il y ait autant de crimes et de meurtres», confie M. Durivage.

La question est de savoir si notre société est plus violente qu'auparavant, du moins que la saison dernière, où si on ne la regarde pas maintenant, au *Montréal ce soir* avec l'autre bout de la lognette...

## DANS DEUX JOURS

...LA FANTAISIE COMMENCE.



### The PHANTOM of the OPERA

de ANDREW LLOYD WEBBER  
mis en scène par HAROLD PRINCE

REPRISE POUR UN TEMPS LIMITÉ!  
16 DÉC. 1992  
AU 4 MARS 1993

RÉSERVEZ UNE SOIRÉE AVEC LE PHANTOM  
(514) 790-2222

Groupes (20 personnes minimum) téléphonez : (514) 874-9153 au Québec (416) 925-7466 en dehors du Québec

AVANT-PREMIÈRE:  
16 décembre 1992

SOIRÉE D'OUVERTURE:  
17 décembre 1992

Billets également en vente au guichet de la Place des Arts et aux guichets TicketMaster (situés dans certains magasins de La Baie)

Théâtre Maisonneuve  
Place des Arts, Montréal

Version originale! En anglais avec des surtitres en français.

Réservez une place de choix grâce à Avant-première de American Express. Composez le (514) 790-0300

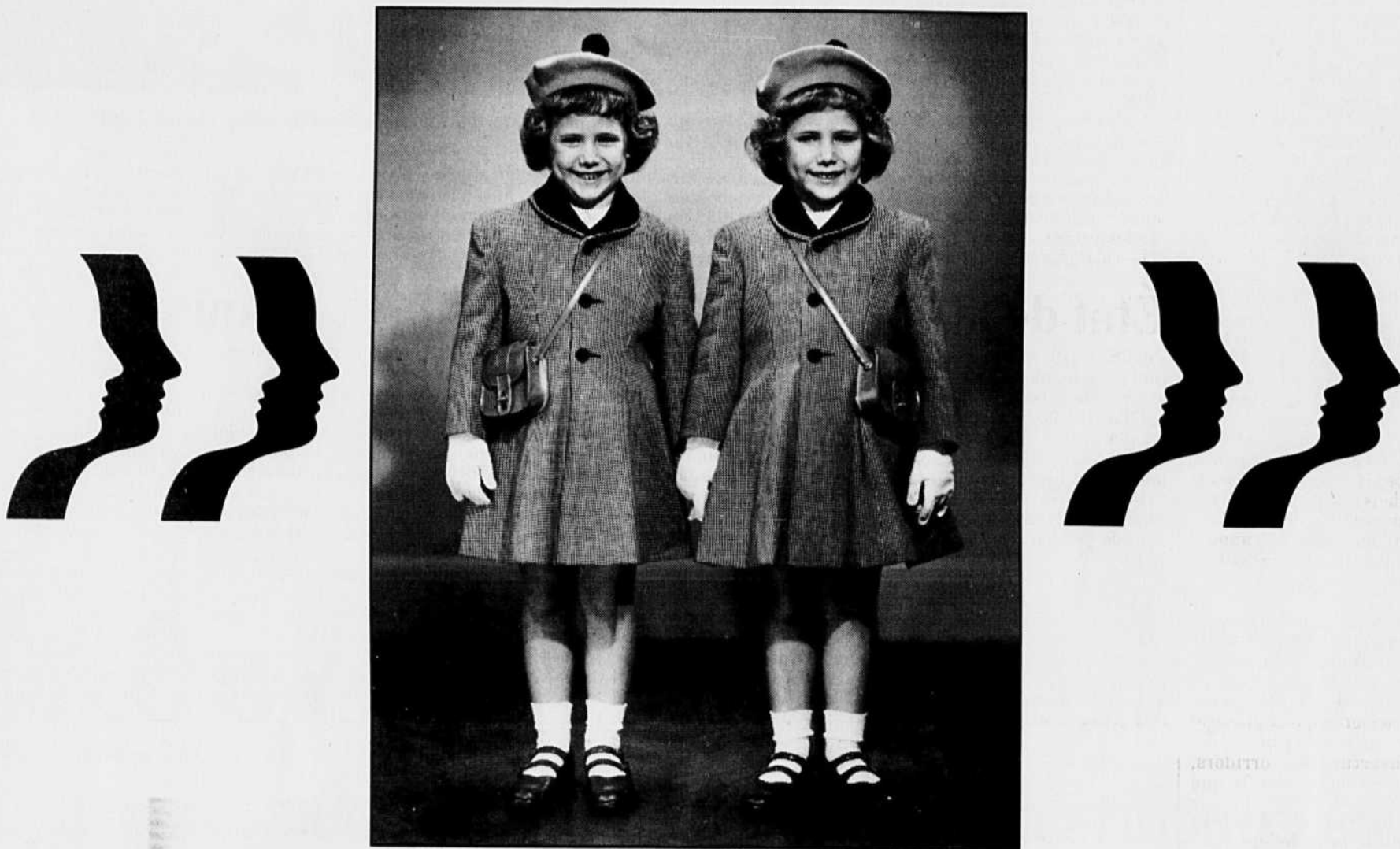


PÉDAGOGUES ET DIRECTEURS (TRICES) D'ÉCOLES  
Ne tardez pas! Réservez dès aujourd'hui des places pour vos étudiants dans le Programme éducatif du Phantom. Pour obtenir plus de détails et vous renseigner au sujet du transport gratuit par autobus, téléphonez au: (514) 874-9153.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

# La modestie est une bien jolie qualité.

(Mais pardonnez-nous... Aujourd'hui, nous ferons exception.)



Deux fois bravo

à tous les producteurs ainsi qu'à tous les artistes et artisans de la télévision de Radio-Canada qui se sont illustrés lors de la remise des prix Gémeaux!

**CATÉGORIES D'ÉMISSIONS**

- Meilleur téléroman  
*Jamais deux sans toi*
- Meilleure émission dramatique  
*L'Homme de rêve*
- Meilleur spécial de variétés  
*Au cœur de la légende - Quand la chanson dit bonjour au country*
- Meilleur spécial humoristique  
*Bye Bye 91*
- Meilleure série humoristique  
*Juste pour rire*
- Meilleur spécial des arts  
*Le Dortoir*
- Meilleure série d'information: affaires publiques  
*Enjeux*
- Meilleure série documentaire  
*La Bravoure et le mépris*
- Meilleur spécial d'information  
*La Fin de l'URSS*
- Meilleur jeu: création originale  
*Les Détecteurs de mensonges*
- Meilleure émission ou série jeunesse: dramatique  
*Watatatow*
- Meilleure émission ou série sportive  
*L'Univers des sports*

**CATÉGORIES DE MÉTIERS**

- Meilleure réalisation: téléroman  
*Pierre-Jean Cuillierrier, Céline Hallée, Royal Marcoux, Yves Mathieu (Jamais deux sans toi)*
- Meilleure réalisation: émission dramatique  
*Robert Ménard (L'Homme de rêve)*
- Meilleure réalisation: série ou spécial humoristique  
*Claude Maher (Bye Bye 91)*
- Meilleure réalisation: série documentaire ou spécial d'information  
*Brian McKenna (La Bravoure et le mépris)*
- Meilleur texte: téléroman  
*Guy Fournier (Jamais deux sans toi)*
- Meilleur texte: émission dramatique  
*Michel Tremblay (Le Vrai Monde?)*
- Meilleur texte: série ou spécial humoristique  
*Daniel Lemire, Jean-Pierre Plante (Bye Bye 91)*
- Meilleur montage - toutes catégories de variétés et d'humour  
*Miguel Raymond (Le Dortoir)*
- Meilleurs maquillages - toutes catégories  
*Guy Roy, Claudie Van Denbrouque (Bye Bye 91)*
- Meilleure équipe de reportage  
*Joe Cancilla, François Laliberté, André Lavoie, Patrice Roy (Les Enfants de la rue - Enjeux)*

**CATÉGORIES D'INTERPRÉTATION**

- Meilleure interprétation: premier rôle féminin - série ou émission dramatique  
*Rita Lafontaine (L'Homme de rêve)*
- Meilleure interprétation: premier rôle masculin - téléroman  
*Jean Besré (Jamais deux sans toi)*
- Meilleure interprétation: premier rôle féminin - téléroman  
*Angèle Coutu (Jamais deux sans toi)*
- Meilleure interprétation masculine dans un rôle de soutien - toutes catégories dramatiques  
*Martin Drainville (Scoop)*
- Meilleure interprétation féminine dans un rôle de soutien - toutes catégories dramatiques  
*Suzanne Champagne (Jamais deux sans toi)*
- Meilleure interprétation - série ou spécial humoristique  
*Yves Jacques, Patrice L'Écuyer, Dominique Michel, René Simard (Bye Bye 91)*
- Meilleure interprétation - émission ou série jeunesse: dramatique  
*Hugo Saint-Cyr (Watatatow)*
- Meilleure animatrice - émission ou série sportive  
*Marie-Josée Turcotte (L'Univers des sports)*

GRAND PRIX DE L'ACADÉMIE Bernard Derome

SRC  Télévision

 ANS

## Van Gogh: vrai ou faux?

LA HAYE (AFP) — Les six dessins «inédits» présentés récemment à Paris comme étant de Van Gogh et authentifiés par le laboratoire de police scientifique de Paris sont contestés par le musée Van Gogh d'Amsterdam.

«Cela saute aux yeux qu'il ne s'agit pas de Van Gogh», a déclaré l'un des conservateurs du département recherche du musée Van Gogh, M. Sjaar van Heugten, à propos des dessins qu'un homme d'affaires italien, M. Francesco Plateroti, affirme avoir découverts et achetés pour 400 F à un brocanteur «près d'Arles», il y a trois ans.

Une étude stylistique menée par le département, à partir de photographies fournies par M. Plateroti, a conclu à la non-authenticité des œuvres. Selon M. van Heugten, il s'agit «d'une tempête dans un verre d'eau» et pour «le musée le dossier est clos». Son département, a-t-il précisé, reçoit des centaines de photos du même genre par an.

Le musée n'accorde pas d'importance à l'enquête du laboratoire de la police parisienne, qui n'est que «purement technique», a-t-il ajouté. Les conclusions du laboratoire de police scientifique de Paris signées du Pr Michèle Rudler, et remises à la presse par M. Plateroti lors d'une conférence de presse à Paris le 17 novembre, mettent en évidence «un faisceau d'éléments» qui «conduit à authentifier ces six dessins comme étant de la main de Vincent Van Gogh».

Le musée d'Orsay à Paris, spécialisé dans les œuvres du 19<sup>ème</sup> siècle, avait de son côté affirmé que seul le musée Van Gogh d'Amsterdam était compétent pour authentifier des œuvres de l'artiste.

### La maison de Simenon vendue

LAUSANNE, Suisse (AFP) — La maison dans laquelle Georges Simenon, le «père» du commissaire Maigret, a passé les dix-sept dernières années de sa vie, à Lausanne, a été vendue, a indiqué hier le secrétariat de l'écrivain décédé le 4 septembre 1989. L'acquéreur, dont l'identité n'a pas été révélée, s'est déjà installé dans la maison basse, dominée par le grand cèdre sous lequel l'écrivain belge a voulu que ses cendres soient dispersées au lendemain de sa mort.

## COURRIER

### Sonner le glas de la culture ?

PLUSIEURS PERSONNES critiquent l'idée de Madame Liza Frulla-Hébert concernant la «combine-billets achetés - gratteux donnés».

Je suis d'accord que cette initiative de la Ministre ne règle pas tout ce qui a été négligé depuis fort longtemps. Mais le gouvernement a enfin posé un geste. Allons voir si ce dernier geste sera suivi par d'autres à venir.

En effet, il est grand temps de venir en aide aux artistes du Québec. Toute société est composée d'une majorité de «fourmis travailleuses» et d'une minorité de «cigales violonneuses». La question se perpétue : quelle est l'utilité de la minorité des artistes à l'égard de la majorité de travailleurs. Les réponses affirmatives sont encore rares. En voici une. Lorsqu'un indigène à Tahiti a regardé les tableaux peints par Gauguin, il s'écria : «tu es utile à notre société».

Lorsqu'il est question de la musique de chez nous, je me permets d'être l'un des porte-paroles de mes collègues musiciens et, simplement, je m'inquiète du déclin de la musique classique. Les musiciens sont obligés de jongler avec le marketing pour que la société réponde à leur attente.

Lorsque le public diminue aux concerts de l'OSM, c'est un signal alarmant. Sans être compétent dans le domaine de la sociologie, je suis porté à croire que l'appauvrissement général de la société urbaine n'est pas la seule cause de son appauvrissement culturel. «De gustibus non est disputandum»: le goût ne se discute pas, il s'éduque. La musique devrait avoir une place importante à l'école. Le gouvernement est responsable non seulement pour le présent mais aussi pour l'avenir.

En conclusion, je cite Sándor Petöfi, poète hongrois du 19<sup>ème</sup> siècle. Son adage est d'une actualité plus forte que jamais.

«L'artiste s'adresse au public : — Nous avons besoin de votre appui pour aller vers le progrès. — Le public lui réplique : — Amenez d'abord le progrès et pour l'appui, on verra après.»

(Traduction libre)

Cercle vicieux ! Est-ce qu'on en sortira un jour ? Depuis le premier décembre le gouvernement «se gratte» la tête. Bonne augure. On attend le geste suivant.

Miklós Takács  
Professeur à l'UQAM,  
Directeur de l'Orchestre de la Société philharmonique de Montréal

## L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

## Le président Cosic soutient Panic

Les Serbes promettent la paix

BELGRADE (Reuter-AFP) — Le président yougoslave Dobrica Cosic s'est rangé hier aux côtés de son premier ministre Milan Panic dans la course de ce dernier à la présidence de Serbie face au nationaliste Slobodan Milosevic.

Cosic, respecté par de nombreux Serbes, a expliqué que quiconque soutenait son programme recevrait en échange son soutien pour les élections du 20 décembre.

«Tout candidat (...) qui accepte en principe mon programme et mes objectifs peut compter sur mon soutien et ma coopération», a-t-il déclaré.

Dans la journée, Milan Panic avait déclaré avoir lu le programme de Dobrica Cosic et l'avoir fait sien.

De nombreux observateurs estiment que même si Milan Panic est pour l'instant en tête dans les sondages, il aura besoin du soutien d'une personnalité comme Dobrica Cosic, ancien proche de Tito, pour affronter Slobodan Milosevic à armes égales.

De nombreux Serbes restent en effet méfiants vis-à-vis de Milan Panic, qui est revenu dans son pays il y a un an après avoir fait fortune aux États-Unis.

Dobrica Cosic a précisé que son programme comprenait une «politique étrangère pacifique, réaliste et intensive, en particulier à l'égard des voisins européens».

«Nous sommes prêts à coopérer pleinement avec la communauté internationale pour mettre fin à la guerre interethnique, religieuse et civile en Bosnie-Herzégovine (...). Nous ne sommes pas prêts à accepter le chantage politique et les ultimatum, ni l'ingérence dans nos affaires intérieures», a-t-il déclaré.

Milan Panic a quant à lui invité les pays étrangers à cesser d'intimider la Serbie.

«Je demande au monde de cesser d'intimider la population à travers l'ensemble des Balkans, de m'aider à mettre un terme à la guerre en Yougoslavie alors que la seule chose à laquelle il pense c'est d'envenimer les choses. C'est tragique», avait-il déclaré. «Aidez-moi, aidez-moi, aidez-moi (...) Il faut m'aider pour les élections et la démocratisation».

Milan Panic avait notamment dénoncé l'idée prônée à la Turquie d'envoyer éventuellement des soldats en Bosnie.

Par ailleurs, les Serbes de Bosnie se préparent à proclamer unilatéralement «la fin de la guerre» en Bosnie, sans même évoquer la levée du siège de Sarajevo, où l'évacuation des civils, serbes en premier lieu,

doit commencer le 18 décembre.

Le leader des Serbes de Bosnie Radovan Karadzic a annoncé hier lors d'une conférence de presse à Belgrade que le «Parlement de la république serbe», proclamée unilatéralement sur les 70% du territoire bosniaque conquis par les séparatistes serbes depuis le début de la guerre, se réunira jeudi pour proclamer unilatéralement la fin de la guerre, «comme un boxeur baisse les bras et dit à l'arbitre qu'il cesse de se battre».

Le «Parlement» serbe proclamera également, selon M. Karadzic, les frontières de son État «qui coïncident avec les lignes de front».

Si l'adversaire poursuit les hostilités, a ajouté le leader serbe en poursuivant sa métaphore, «c'est l'arbitre, dans ce cas la communauté internationale, qui sera responsable» du sort des Serbes.

Le leader serbe semble ainsi vouloir prendre de court le Comité directeur de la Conférence permanente sur l'ex-Yougoslavie qui doit se tenir demain à Genève avec la participation de 24 ministres des Affaires étrangères pour faire le bilan de l'état des négociations, de la situation militaire et des problèmes humanitaires.

De source occidentale, on laissait déjà entendre à Genève que cette réunion, organisée pour satisfaire les pays islamiques scandalisés par le sort des musulmans bosniaques, est condamnée à l'échec par l'absence d'ordre du jour précis.

Le leader serbe a insisté sur l'évacuation des civils de Sarajevo après la conclusion dimanche d'un accord sur l'ouverture le 18 décembre de trois corridors d'accès et d'évacuation des civils de la capitale bosniaque.

Au lendemain de l'annonce d'un 19e cessez-le-feu, démenti par la partie serbe, les combats se sont poursuivis dans la ville assiégée, notamment au nord, vers le mont Zuc, cible des artilleurs serbes, a annoncé un porte-parole de la FORPRO-NU, Mik Magnusson.

Selon Radio Sarajevo, les forces serbes ont également lancé une offensive sur les villes du nord de la Bosnie, dans la région de Gradacac.

Des réunions devaient se tenir lundi entre les principaux protagonistes pour mettre au point les modalités d'ouverture des corridors, «pour lever les soupçons afin que l'affaire puisse marcher», selon le porte-parole pour qui le but demeure de «lever le siège et démilitariser la ville étape par étape».

## Sihanouk lance un appel à l'unité nationale

PEKIN (AFP) — Le prince Norodom Sihanouk a lancé hier à Pékin un appel à l'unité nationale pour éviter la «dislocation» du Cambodge et éviter la mainmise totale de pays étrangers sur l'économie du pays.

«Je demande à toutes les factions, à tous les partis politiques, à tous les Cambodgiens qui se disent patriotes, de prendre conscience du danger mortel auquel fait désormais face notre Kampuchea bien aimé et sacré», a dit Sihanouk dans un communiqué remis à la presse.

Estimant que «l'intégrité territoriale n'existe plus», il a dénoncé les agissements de «certains pays voisins» qui ont modifié le tracé des frontières terrestres et maritimes en «annexant illégalement des centaines de milliers de km<sup>2</sup> au Cambodge».

Le président du Conseil national suprême (CNS) a ainsi implicitement dénoncé le Vietnam et la Thaïlande, a-t-on souligné de source diplomatique.

Sihanouk a aussi vigoureusement dénoncé la présence d'une «écrasante majorité d'étrangers venus de pays voisins» qui «s'installent en maîtres» au Cambodge.

Il a d'autre part estimé, dans ce communiqué rédigé en français, que l'économie nationale a «totalement perdu son indépendance et même son existence».

«Les nationaux et les compagnies de certaines puissances étrangères se sont livrés et se livrent sans vergogne à l'exploitation intensive et extensive (...) des ressources naturelles du Cambodge, en particulier le bois, les pierres précieuses et les poissons et crustacés», a déploré Sihanouk.

Il a ainsi fait allusion, selon les observateurs, à l'activité des entreprises thaïlandaises qui exploitent

notamment les forêts et les gisements de rubis dans les zones occupées par les Khmers rouges, le long de la frontière thaïlandaise.

Les Khmers rouges bloquent le processus de paix des accords de Paris d'octobre 1991 en empêchant les Casques bleus de l'ONU de pénétrer dans ces zones. Ils accusent le Vietnam de ne pas avoir retiré la totalité de ses troupes du Cambodge, ce que Hanoi affirme avoir fait depuis la fin de 1989.

«Ainsi, à la veille de l'an 1993, le Cambodge est en train de perdre son âme, en perdant son indépendance, sa souveraineté, son intégrité territoriale et son indépendance économique des années 60», a conclu Sihanouk.

Dans un précédent communiqué, Sihanouk avait menacé d'arrêter de coopérer avec la force de maintien de la paix de l'ONU au Cambodge et avec le gouvernement de Phnom Penh du Premier ministre Hun Sen si un terme n'était pas mis au «terrorisme politique» et aux «crimes à motivation politique» dans son pays.

Il a aussi accusé l'ONU et le gouvernement cambodgien d'être incapables «d'instaurer la vraie démocratie et la paix».

Le président du CNS a en particulier accusé l'ONU et le gouvernement de Phnom Penh de ne pas «agir vigoureusement» pour empêcher les violences envers ces deux dernières factions.

Sihanouk, qui se trouve à Pékin depuis le 20 novembre, où il dispose d'une résidence permanente mise à sa disposition par le gouvernement chinois, avait déclaré samedi ne pas être en mesure de regagner le Cambodge avant janvier en raison de la gravité de son état de santé.

## Honecker n'a que six mois à vivre

BERLIN (AFP) — Les derniers examens médicaux effectués sur Erich Honecker attestent d'un développement «dramatique» de son cancer du foie et ne lui donnent «au mieux» que six mois à vivre, a affirmé hier un des avocats de l'ancien numéro un de la RDA communiste.

Ces conclusions figurent dans le dernier rapport sur la santé de M. Honecker, 80 ans, commandé par la justice allemande à un oncologue de renom, le Dr Joerg Kurstaedt, a souli-

gné le défenseur, Me Nicolas Becker.

Selon Me Becker, «la tumeur cancéreuse atteint désormais 11 centimètres de long et fait pression sur les reins». «Même les plus hésitants doivent désormais se rendre à la réalité», a-t-il dit.

Le tribunal berlinois qui juge actuellement M. Honecker pour les morts au Mur de Berlin a jusqu'à présent toujours estimé que sa maladie de l'empêchait pas de comparaître.

## Nouveaux entretiens de paix en Somalie

Le désarmement des factions est indispensable, dit Boutros-Ghali

MOGADISCIO (Reuter) — L'ambassadeur américain Robert Oakley a entamé hier des entretiens avec les représentants des chefs de clans somaliens pour tenter de garantir le retour au calme dans le pays.

Les discussions se poursuivront aujourd'hui. Elles visent à approfondir le processus de réconciliation entamé la semaine dernière avec le cessez-le-feu entre Ali Mahdi Mohammed et Mohamed Aidid, qui se partagent la capitale Mogadiscio.

Un porte-parole du contingent américain en Somalie, qui a commencé de se déployer mercredi dernier pour assurer la protection des convois humanitaires, a par ailleurs démenti que les soldats soient chargés de désarmer les milices.

«Nos ordres n'ont pas changé. Notre mission de base n'a pas changé», a déclaré le colonel des «marines» Fred Peck.

«Certains peuvent dire que nous effectuons des missions de police (...) mais nous ne sommes pas près de sortir dans les rues pour pourchasser des délinquants», a-t-il ajouté.

La plupart des organismes caritatifs s'irritent de la lenteur du déploiement des soldats américains et français, arrivés mercredi dernier à Mogadiscio avec l'autorisation du Conseil de sécurité des Nations unies.

Des soldats doivent se déployer prochainement à Baidoa, ville de l'intérieur des terres où la famine tue 90 personnes chaque jour et où le travail des organisations humanitaires continue d'être freiné par les bandes armées.

Le colonel Peck a refusé de dire



Une jeune Somalienne, au centre, a été dévêtue et battue, hier à Mogadiscio, pour avoir fréquenté des Français.

combien de soldats se déploieraient dans la ville. D'après le colonel Michel Tournon, chef du contingent français, les soldats se déploieront dans les 48 heures.

Une jeune Somalienne a été dévêtue et frappée hier à Mogadiscio par une foule qui l'accusait de fréquenter des soldats français. La jeune femme a été agressée peu après être descendue d'une jeep de l'armée française.

Le colonel Michel Tournon a assuré qu'elle n'avait pas eu de relations coupables avec ses hommes.

M. Boutros-Ghali, a réaffirmé hier que le désarmement des factions en Somalie demeure pour l'ONU une «condition indispensable» en vue d'instaurer les conditions de sécurité nécessaires à la distribution de l'aide humanitaire dans le pays.

M. Boutros-Ghali a reconnu au cours d'une conférence de presse que le «commandement unifié» de la force multinationale déployée en Somalie «peut avoir une approche différente».

«Les discussions se poursuivent» entre les Nations Unies et le commandement unifié, a-t-il précisé.

## État de la participation à la mission humanitaire

PARIS (AFP) — Voici les contributions à la force multinationale qui avaient été annoncées hier matin:

ÉTATS-UNIS : Quelque 28 000 hommes.

FRANCE : 2300 soldats doivent participer à l'opération.

BELGIQUE : Plus de 500 soldats sont attendus et un premier contingent de 120 parachutistes est arrivé.

CANADA : Quelque 1300 hommes sont prévus dont une centaine (des parachutistes) ont quitté la base militaire de Trenton le 13.

ITALIE : Plus de 1000 soldats sur un contingent prévu de quelque 2.000 hommes (parachutistes, in-

fanterie de Marine et commandos des forces spéciales) ont quitté Brindisi à bord de trois bâtiments de la Marine italienne.

ARABIE SAOUDITE : Les premiers «éléments» du contingent (effectifs non précisés) ont quitté le 13 la base aérienne du Roi Faycal.

ZIMBABWE : environ 1000 soldats déployés prochainement.

EGYPTE : 750 hommes

PAKISTAN : 500 Casques bleus sont sur place depuis septembre. Des troupes supplémentaires seront envoyées.

TURQUIE : 300 à 400 fantassins

BOTSWANA : 320 soldats seront envoyés.

MAURITANIE : a annoncé la mobilisation de 300 soldats.

KOWEÏT : a décidé d'envoyer 200 militaires de l'Armée de Terre.

DJIBOUTI : l'envoi d'un bataillon (plusieurs centaines d'hommes) a été décidé par ce pays frontalier de la Somalie.

SUEDE : une unité médicale de 134 personnes doit partir le 2 janvier.

NORVEGE : pourrait dépêcher 75 hommes.

GRANDE-BRETAGNE : Deux avions Hercules C-130 avec une soixantaine de militaires à bord sont partis mercredi pour le Kenya d'où ils se joindront à la force.

GRECE : 40 hommes.

AUSTRALIE : 30 soldats.

EMIRATS ARABES UNIS : une unité des forces armées.

TUNISIE : va envoyer une unité militaire.

AUTRES PAYS : JORDANIE, PAYS BAS, MAROC, NOUVELLE-ZELANDE, HONGRIE, ARGENTINE.

Le CHILI étudie la possibilité d'envoyer des troupes.

La RUSSIE pourrait envoyer des médecins et des soldats et n'exclut pas la possibilité de participer militairement à l'opération.

ESPAGNE : apporte une aide logistique aux forces américaines.

# Un bon spectacle c'est un cadeau qu'on applaudit !

Entrez en scène !

Achetez des billets de spectacle pour Noël !

Participez à l'opération Bon spectacle !

Courez la chance de gagner un des 50 000 bons-spectacles de 20\$ applicables à l'achat de votre prochain billet de spectacle !

Courez également la chance de gagner un des 20 passeports-spectacles !

Offrez un spectacle en cadeau, on vous applaudira !

Recherchez cette signature pour identifier les spectacles participants.

UN BON SPECTACLE EN RAPPELLE UN AUTRE !

# L'ACTUALITE INTERNATIONALE

## Paix au Salvador après douze ans de guerre

SAN SALVADOR (AFP) — La fin de la guerre civile salvadorienne, l'un des conflits les plus meurtriers d'Amérique latine, doit être solennellement officialisée aujourd'hui après plus de 10 mois de «paix armée», mais la réconciliation nationale est loin d'être acquise entre les ennemis d'hier.

Les blocages qui ont marqué tout le long processus de négociation jusqu'à la signature des accords de paix, le 16 janvier 1992 à Mexico, et ensuite la période de cessez-le-feu depuis le 1er février dernier, sont toujours d'actualité.

Hier matin, on ne pouvait pas encore parler d'ex-guérilla du Front Farabundo Martí de Libération nationale (FMLN).

Sous le contrôle de la mission des observateurs des Nations unies pour le Salvador (ONUSAL), le FMLN devait encore terminer la démobilisation de son dernier contingent, environ 1600 hommes, et achever la destruction de ses armes pour clore réellement 12 ans de guerre qui ont fait 80 000 morts.

Malgré le climat de tension qui persiste entre le FMLN d'une part, le gouvernement du président Alfredo Cristiani et l'armée d'autre part, personne n'osait cependant imaginer que la journée de «réconciliation nationale» puisse être annulée.

La pression de la communauté internationale, au premier chef de l'ONU et des États-Unis, demeure trop importante pour que le plan de paix s'effondre au dernier moment, reconnaissent le FMLN et le gou-

vernement.

La cérémonie officielle devrait se dérouler ce matin dans un pavillon abritant d'ordinaire les foires commerciales, en présence notamment du secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali, de son adjoint Marrack Gouling, du vice-président des États-Unis Dan Quayle, de trois présidents centraméricains et de nombreuses autres personnalités internationales.

Selon les accords du 16 janvier, le démantèlement de la structure militaire de la guérilla aurait dû intervenir le 31 octobre. Non sans réticence du gouvernement salvadorien, l'ONU avait obtenu un report au 15 décembre.

Tout le processus avant et après la signature des accords s'est déroulé en dents de scie, laissant craindre au plus fort des tensions une reprise des combats. Mais le cessez-le-feu n'a jamais été violé en 10 mois et demi sur le territoire du plus petit pays d'Amérique (21 393 km<sup>2</sup>) peuplé de 5,3 millions d'habitants.

Selon le gouvernement, les problèmes ne doivent pas masquer qu'une grande partie des accords a été respectée: réduction des forces armées d'environ un quart, suppression des corps de sécurité, début de remise des terres aux anciens combattants, modification du code électoral.

Néanmoins, l'Eglise catholique a fait part dimanche de son «inquiétude en raison du climat de méfiance qui continue de régner entre les deux parties.



Un ex-membre de la guérilla salvadorienne, qui a perdu ses deux mains, fumait une cigarette hier à Guazapa, à l'entrée d'une maison où les habitants fêteront aujourd'hui le rétablissement de la paix.

## La Russie fait un coup d'éclat à la CSCE

STOCKHOLM (AFP) — Le ministre russe des Affaires étrangères Andreï Kozyrev a mis en émoi hier la réunion ministérielle de la CSCE en annonçant que la Russie exigeait la levée des sanctions contre la Serbie et le Monténégro, pour expliquer une demi-heure plus tard que ce n'était qu'une figure de «rhétorique» inspirée par les positions de l'opposition russe.

Le ministre avait lu devant ses homologues des pays membres de la CSCE — et fait remettre au secrétariat uniquement en russe pour distribution à la presse — une déclaration spectaculaire marquant un revirement complet de la politique étrangère de la Russie.

«Le gouvernement actuel de la Serbie, disait-il dans ce texte, peut compter sur le soutien de la grande Russie» qui se réserve, si les sanctions ne sont pas levées, de «prendre toutes les mesures unilatérales nécessaires pour défendre ses propres intérêts» (de la Russie).

Le ministre avait également évoqué dans cette déclaration les plans de l'OTAN et de l'UEO visant à renforcer leur présence militaire dans la Baltique et d'autres régions de l'ex-URSS et leur «ingérence en Bosnie et dans les affaires intérieures de la Yougoslavie».

Après une demi-heure de confusion totale devant cette résurgence du vocabulaire des pires moments de la guerre froide, le ministre a assuré ses collègues que ni le président Boris Eltsine, «dirigeant et garant de la politique intérieure et extérieure de la Russie», ni lui-même,

ne seraient jamais d'accord avec le texte qu'il venait de lire.

Ce n'était, a-t-il dit, qu'une figure de «rhétorique» destinée à montrer les dangers que court l'Europe post-communiste, le contenu de ce texte étant «une compilation assez exacte des exigences de l'opposition de loin pas la plus extrême en Russie».

Le porte-parole de la délégation russe Galina Sidorova a expliqué ensuite que le coup d'éclat de M. Kozyrev — dont il n'avait averti personne — devait servir de «sonnerie de réveil» pour alerter le monde sur la gravité de la situation actuelle en Russie.

Passé ce coup de théâtre, Russie et États-Unis ont rendu publique une déclaration commune laissant entrevoir une possible levée des sanctions contre la Serbie si les élections prévues le 20 décembre dans ce pays entraînaient un «changement fondamental» dans la politique menée jusqu'à présent.

Sans citer de noms parmi les candidats à la présidence ils ont exprimé l'espoir que le peuple serbe saurait «peser soigneusement les termes de l'alternative: retourner dans la communauté des nations ou demeurer dans un statut de paria».

Le coup d'éclat de M. Kozyrev a quelque peu éclipsé la demande du secrétaire d'État américain Lawrence Eagleburger de voir les auteurs de crimes contre l'humanité dans l'ex-Yougoslavie «nommément identifiés et traduits en justice, comme les complices de Hitler le furent à Nuremberg».

## AVIS PUBLICS 985-3344

## Télécopieur: 985-3340

### AVIS PUBLICS / HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12h00 le vendredi  
Publications du mardi: Réservations avant 16h00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

### LES MAGASINS S.B.S. INC.

Avis est par les présentes donné que la compagnie LES MAGASINS S.B.S. INC., constituée en vertu de la Loi des compagnies d'Ontario et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Daté à Montréal, ce 10 décembre 1992.

---

### AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie/corporation AGENCE GRAFF LITEE sise au 3940 rue Coûl Verdun (Montréal) Québec H4J 1B4, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 16 novembre 1992.

MICHELE-TOURNE STORA,  
Président et secrétaire.

### CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE DE LASALLE, NO: 130-0719-92

LA VILLE DE LASALLE, vs: DOMAINE DU FLEUVE PHASE II A/S BENOIT PHANEUF. Le 5 janvier 1993, à 10h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires de la partie défenderesse, au no 9241 boulevard Lasalle #4, en la cité de Lasalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Bureau mécanique; lampe de bureau cuivre; 2 fauteuils empilables chrome et cuivre; bouillottes, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LEDOUX, huissier, DE L'ETUDE: PELLETIER BERNIER & MARTIMBAULT, HUISSIERS, 431, King George, Longueuil, Québec J4J 2V6, TEL: 647-6400, Longueuil, le 11 décembre 1992.

### PRENEZ AVIS que, conformément aux dispositions de l'article 1571c du Code civil, le 27 octobre 1992, Pontbriand, Roy & Associés, exerçant leur profession dans le district de Longueuil, ont cédé et transféré à la Banque Royale du Canada tous leurs comptes à recevoir et autres comptes et dettes, présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dûment enregistrée à la division d'enregistrement de Chambly le 6 novembre 1992 sous le numéro 923347, et que copie de ladite cession générale de créances a été déposée au bureau du protonotaire de la Cour supérieure du district judiciaire de Longueuil le 2 décembre 1992. Banque Royale du Canada.

### VILLE D'OUTREMONT PROVINCE DE QUÉBEC

**Avis public**

Aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire

Règlement 1177-2

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

- Lors d'une séance tenue le 30 novembre 1992, le Conseil a adopté le règlement numéro 1177-2 intitulé «RÈGLEMENT 1177-2», MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1177 TEL QU'AMENDÉ, EN CE QUI A TRAIT AUX ZONES RC-13 ET C-6, MODIFIANT LA ZONE RC-13 PAR LES ZONES RC-13, RC-14, RC-15 ET MODIFIANT LA GRILLE DES USAGES ET DES NORMES APPLICABLES AUX NORMES RC-13, RC-14, RC-15 ET C-6;
- Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.
- Ce registre sera accessible de 9 heures à 19 heures le 21 décembre 1992 à la Salle du Conseil, 530 avenue Davaar, Outremont.
- Ce règlement étant soumis à l'approbation des personnes habiles à voter des zones RC-13 et C-6, le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de quatorze (14). Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
- Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé le 21 décembre 1992 dans la salle réservée aux séances du Conseil, à l'Hôtel de Ville, 530 avenue Davaar, Outremont à 19h15.
- Le règlement peut être consulté au bureau du Greffier aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire:

- Condition générale à remplir le 30 novembre 1992: Être soit domicilié sur ce territoire de la municipalité, soit propriétaire d'un immeuble situé sur ce territoire, soit occupant d'une place d'affaires située sur ce territoire.
- Condition supplémentaire, particulière aux personnes physiques, à remplir le 30 novembre 1992: Être majeur et de citoyenneté canadienne.
- Conditions supplémentaires particulières aux co-propriétaires indivis d'un immeuble et aux occupants d'une place d'affaires: Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité de ceux-ci, comme le seul des co-propriétaires ou des co-occupants qui a le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de propriétaire de l'immeuble ou d'occupant de la place d'affaires. (Note: un co-propriétaire ou un co-occupant n'a pas à être désigné s'il est par ailleurs qualifié à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble ou d'occupant unique d'une place d'affaires).

Condition d'exercice du droit à l'enregistrement d'une personne morale:

Désigner par une résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 30 novembre 1992 est majeure et de citoyenneté canadienne.

DONNÉ à Outremont, province de Québec, ce 15e jour du mois de décembre, mil neuf cent quatre-vingt-douze (15 décembre 1992).

Jocelyne Perreault, o.m.a.  
Greffier de la ville

### Hydro-Québec

VICE-PRÉSIDENCE APPROVISIONNEMENT ET SERVICES  
DIRECTION APPROVISIONNEMENT DE L'EXPLOITATION  
SERVICE ACHATS, CONTRATS ET SURPLUS D'ACTIF

ÉLAGAGE  
PÉRIODE DU 1ER MAI 1993 AU 31 DÉCEMBRE 1994  
"ADDENDA"

Les dates prévues de publication indiquées sur l'avis du 3 novembre 1992 sont reportées comme suit:

1er appel d'offres ouvert le 2 février 1993  
2e appel d'offres ouvert le 23 février 1993

Pour tous renseignements relatifs au présent dossier, veuillez communiquer avec:

Monsieur Jean-Luc Ducharme ou Monsieur Claude Déziel  
(514) 858-7731 (514) 858-2845

René Cantin  
Chef de service  
Achats, Contrats et Surplus d'actif  
Approvisionnement de l'exploitation  
Hydro-Québec

### Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES pour 14 h heure de Montréal

<p>BCZ30004.F le mardi 29 décembre 1992</p> <p>BOUTIERS ISOLANTS</p> <p>Admissibilité: Place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission: 20 000 \$</p> <p>(Soumission partielle acceptable)</p> <p>Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)</p>	<p>LSN26363.F le mardi 12 janvier 1993</p> <p>Centrale Carillon</p> <p>46 MANCHONS EN DELRIN-AF100 DE DUPONT/POLYPENCO</p> <p>Admissibilité: Place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission: 10 000 \$</p> <p>Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)</p>	<p>FCP27668.A le mardi 19 janvier 1993</p> <p>Poste des Hétras Comté de St-Maurice</p> <p>INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET TRAVAUX CONNEXES DE GENIE CIVIL</p> <p>Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission: 70 000 \$</p> <p>Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)</p>
<p>LCP28808.A le mardi 19 janvier 1993</p> <p>Poste Reed Ville St-Laurent</p> <p>INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET TRAVAUX CONNEXES DE GENIE CIVIL</p> <p>Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission: 100 000 \$</p> <p>Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)</p>	<p>MPJ29267.A le mardi 19 janvier 1993</p> <p>Région Manicouagan Centrale Bersimis 1</p> <p>CONSTRUCTION DE PASSERELLES AUTOUR DES ALTERNATEURS</p> <p>Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission: 10 000 \$</p> <p>Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)</p>	

Le document d'appel d'offres peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC  
GROUPE EXPLOITATION RÉGIONALE  
Direction Approvisionnement de l'exploitation  
Service Achats, Contrats et Surplus d'actif  
140, boul. Crémazie, ouest, 10e étage  
Montréal (Québec) H2P 1C3

Pour renseignements: (514) 858-2830

LE MONTANT DE 25 \$ EST NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance ou de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admissibles à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone de télécopieur et/ou de télécopieur lors de sa demande du document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,  
Achats, Contrats et Surplus d'actif  
René Cantin, ing.

### Canada Province de Québec

PRENEZ AVIS que, conformément aux dispositions de l'article 1571c du Code civil, le 29 octobre 1992, Pontbriand, Roy & Associés, exerçant leur profession dans le district de Longueuil, ont cédé et transféré à la Banque Royale du Canada tous leurs comptes à recevoir et autres comptes et dettes, présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dûment enregistrée à la division d'enregistrement de Chambly le 9 novembre 1992 sous le numéro 923451, et que copie de ladite cession générale de créances a été déposée au bureau du protonotaire de la Cour supérieure du district judiciaire de Longueuil le 2 décembre 1992.

Banque Royale du Canada.

---

### Canada Province de Québec

PRENEZ AVIS que, conformément aux dispositions de l'article 1571c du Code civil, le 29 octobre 1992, Pontbriand, Roy & Associés, exerçant leur profession dans le district de Longueuil, ont cédé et transféré à la Banque Royale du Canada tous leurs comptes à recevoir et autres comptes et dettes, présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dûment enregistrée à la division d'enregistrement de Chambly le 9 novembre 1992 sous le numéro 923451, et que copie de ladite cession générale de créances a été déposée au bureau du protonotaire de la Cour supérieure du district judiciaire de Longueuil le 2 décembre 1992.

Banque Royale du Canada.

### Une saine alimentation fait aussi partie de la prévention

Fondation québécoise du cancer

Montréal (514) 527-2194  
Québec (418) 681-9989 Estrie (819) 822-2125  
1-800-363-0063

ORDRE EST DONNÉ à Robert Collin de comparaitre au Greffe de cette Cour, sise au 400 rue Laviolette, Saint-Jérôme, Province de Québec, J7Y 2T6, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis.

Une copie de la requête faisant l'objet des présentes a été remise au Greffe à l'attention de Robert Collin.

Signé à Saint-Jérôme, ce dix (10) décembre mil neuf cent quatre-vingt-douze (1992).

ME MARTIN LEGAULT, NOTAIRE  
PROCUREUR DU RÉQUÉRANT.

### Transports Québec

APPELS D'OFFRES ET DE CANDIDATURES

Les appels d'offres qui suivent correspondent aux contrats de services auxiliaires (type A), de construction (type C), de déneigement (type D), de services professionnels (type P) et aux autres contrats non spécifiés précédemment (type S).

À moins d'indications plus précises, pour les contrats de types C et D, sont admis à soumissionner les entrepreneurs dont le principal établissement (place d'affaires) est situé au Québec, qui possèdent une licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes (lorsque cette licence est exigée) et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du contrat.

À moins d'indications plus précises, pour les contrats de types A et P, seules les personnes physiques, les sociétés ou corporations ayant une place d'affaires au Québec et possédant les qualifications minimales requises décrites dans les documents d'appel d'offres sont admises à présenter une offre de services.

Pour les contrats de types A et P, lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la Charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé. L'obligation explicite précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.

Pour tous les types de contrats, on peut obtenir une copie du dossier d'appel d'offres moyennant la somme indiquée à la rubrique «coût du dossier» lorsque applicable. Ce coût incluant les taxes est payable en espèces, chèque visé ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances et est non remboursable.

Les intéressés peuvent obtenir les renseignements et les documents pertinents en s'adressant aux bureaux suivants:

<p>QUÉBEC Service des contrats Ministère des Transports 700, boul. Saint-Cyrille Est 20<sup>e</sup> étage Québec (Québec) G1R 4Y9 Tél.: (418) 644-8848</p>	<p>MONTRÉAL Service des contrats Ministère des Transports 35, rue de Port-Royal Est 1<sup>er</sup> étage Montréal (Québec) H3L 3T1 Tél.: (514) 873-6061</p>
--	---

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission ou offre reçue.

Le sous-ministre,  
Georges Lalande

---

C Contrat no 6365-93-0903 — Réfection des structures des voies élevées des bretelles «A», «B», «C» et «D» dans l'échangeur Turcot, le maintien de la circulation, réparation de la dalle de béton, reconstruction des parapets, pose d'enrobés bitumineux, drainage, éclairage routier, superisolation ainsi que divers travaux connexes, dans la ville de Montréal, M.R.C. Communauté urbaine de Montréal, circonscription électorale de Notre-Dame-de-Grâce. Longueur de 3,5 km.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 937 000 \$ ou chèque visé: 468 500 \$  
Coût du dossier: 60 \$

La réception des soumissions au bureau de MONTRÉAL prendra fin le mercredi, 27 janvier 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

### JFC

Jean Fortin & Associés Inc.  
Syndic de faillite - Agent gestionnaire

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: LES BOIS BOLDUC & DUPLY LTEE, société légalement constituée ayant son siège social et sa place d'affaires au 240, rue Centre à Ste-Rose (Québec) J0H 1X0.

AVIS est donné qu'une ordonnance de séquestre a été rendue contre LES BOIS BOLDUC & DUPLY LTEE le 19 novembre 1992 et la première assemblée des créanciers sera tenue le 22 décembre 1992 à 10h00 au bureau du Séquestre Officiel au 200 ouest René-Lévesque, Tour 07, Basilaire 00, Ch. ouest, Basilaire 00, Ch. ouest, Montréal.

Montréal, ce 7 décembre 1992.

JEAN FORTIN ET ASSOCIÉS SYNDICS INC.

50, Place Crémazie ouest, suite 1105  
Montréal (Québec)  
H2P 2W9  
Tél.: (514) 382-3260  
Dunsmuirville - Laval - Longueuil

# L'ACTUALITE INTERNATIONALE



Le ministre israélien des Affaires étrangères, Shimon Peres, est arrivé hier à Tokyo pour une visite officielle de quatre jours.

## Israéliens et Palestiniens déterminés à négocier

WASHINGTON (AFP) — À la reprise de la huitième session de négociations de paix hier à Washington, Israéliens et Palestiniens se sont déclarés déterminés à faire des progrès, malgré l'enlèvement dimanche d'un soldat israélien par des intégristes palestiniens.

« Ces fanatiques, ces fous, ces assassins poursuivent leurs efforts pour détruire les Palestiniens et nous-mêmes, mais nous devons les contrer en négociant et en faisant des progrès », a déclaré le chef de la délégation israélienne aux négociations avec les Palestiniens et les Jordaniens, M. Eliakim Rubinstein.

« La violence n'est pas seulement dirigée contre nous mais contre eux également », a-t-il ajouté avant la première réunion de la semaine avec les Palestiniens au Département d'État.

Le porte-parole palestinien, Mme Hanane Achraoui, a affirmé à l'AFP que « ces développements tragiques (...) soulignent l'urgence d'une solution. Il faut avoir le courage, la prévoyance et la sagesse de faire avancer les négociations et de s'attaquer aux questions de fond », a-t-elle ajouté.

Mme Achraoui a souligné que « le statu quo est intenable » dans les territoires occupés, avant d'appeler les Israéliens à « adopter une approche plus sérieuse et constructive et à présenter des propositions applicables ».

Le Hamas, hostile aux négocia-

tions de paix et qui ne fait pas partie de l'OLP, a revendiqué dimanche l'enlèvement d'un garde-frontière israélien en plein territoire israélien, et réclame en échange la libération de son chef spirituel, cheikh Ahmad Yassine.

Les négociations entre Israéliens et Syriens ont également repris hier matin (heure locale) sur la question d'un retrait du plateau du Golan. « Nous continuons à négocier sur une déclaration commune », a déclaré le porte-parole israélien Yossi Gal.

Par ailleurs, le président syrien Hafez al-Assad a déclaré hier qu'un retrait israélien partiel proposé par l'État hébreu « constitue un pas vers la paix » mais « n'aboutit pas à la paix ». Les Syriens exigent depuis le début des négociations un retrait total du Golan occupé en 1967 et annexé en 1981.

M. Assad a déclaré que les négociations bilatérales israélo-arabes entamées en octobre 1991 à Madrid sont « dans l'impasse » et estimé qu'Israël « n'a rien avancé de nouveau, jusqu'à présent, qui ouvre la voie à la paix », dans un discours prononcé à l'occasion du 22<sup>ème</sup> congrès de l'union générale des syndicats ouvriers.

La paix que la Syrie recherche « ne se réalisera jamais aux dépens des territoires, car les Arabes, la Syrie en tête, ne braderont pas leurs territoires », a ajouté M. Assad.

## Pas de nouvelles de l'Israélien enlevé par le groupe Hamas

JÉRUSALEM (Reuter) — L'armée israélienne, après avoir bouclé les territoires occupés et imposé le couvre-feu à des centaines de milliers de Palestiniens, était toujours hier à la recherche d'un sous-officier enlevé la veille en Israël par le mouvement islamiste Hamas.

Celui-ci réclame en échange de son otage la libération de son fondateur, le cheikh Ahmad Yassine, capturé en 1989 par les Israéliens.

De source palestinienne, on fait état de nombreuses arrestations de partisans de Hamas, l'Organisation de résistance islamique fondée il y a cinq ans jour pour jour.

Seize heures après l'expiration de l'ultimatum lancé par Hamas aux autorités israéliennes pour le libérer, fixé à 21h (19h GMT) dimanche, la police a déclaré n'avoir toujours aucune nouvelle du sergent-chef de la police frontalière Nissim Toledano.

« Nous exigeons la preuve qu'il est vivant et en bonne santé », a déclaré le ministre de la Police, Moshe Shaleh, à la radio de l'armée.

À Beyrouth, un responsable en exil de Hamas a accusé Israël d'essayer de gagner du temps pour tenter de retrouver le sous-officier et ses ravisseurs.

« Ils ne devraient pas temporiser. Mais maintenant ils exigent une preuve pour savoir s'il est en vie ou non. Cette temporisation a pour but de mettre en place un opération qui pourrait conduire à l'arrestation des ravisseurs ou à les tuer », a déclaré à Reuter Abou Mohamed Moustafa, un dirigeant de Hamas expulsé par Israël en 1990.

À Gaza, un autre dirigeant palestinien, Mahmoud el Zahhar, a suggéré de relâcher pour raison de santé Ahmed Yassine, 57 ans, paralysé depuis l'âge de 16 ans, afin de débloquer la situation.

« On peut former une commission de trois médecins, un Palestinien, un Israélien et un étranger, qui ira vérifier l'état de santé du cheikh Ahmed Yassine », a proposé Mahmoud el Zahhar — lui-même médecin —, en soulignant qu'il parlait seulement en son nom propre.

Hier, les soldats israéliens ont établi des barrages routiers dans l'ensemble d'Israël et des territoires occupés. Ils ont refoulé les Palestiniens qui voulaient entrer en Israël. Ceux qui étaient déjà sur le territoire israélien ont reçu l'ordre de regagner leur domicile.

Le premier ministre Yitzhak Rabin a réuni d'urgence le gouvernement dimanche à minuit au ministère de la Défense.

L'Iran a félicité les ravisseurs d'avoir eu recours à cette « innovation » dans leur lutte pour la libération de la Palestine.

## Le Zaïre s'enfoncé dans la crise politique

KINSHASA (AFP) — Le Zaïre qui traverse depuis le 1<sup>er</sup> décembre une crise de pouvoir d'importance qui voit s'opposer le maréchal Mobutu Sese Seko à son premier ministre Étienne Thisekedi, s'enfoncé de plus en plus dans la confusion politique et institutionnelle.

Le pays n'est plus gouverné sauf par le président de la république qui se sert des forces de l'ordre pour faire appliquer ses décisions, estimant les observateurs. Les institutions sont écartées entre la présidence de la république, qui se réfère à la constitution, et les forces issues de la conférence nationale qui réclament la mise en place effective des organes de la transition.

Au premier plan des exigences de l'opposition au régime du maréchal Mobutu figure la réunion immédiate du Haut Conseil de la république (HCR), instance suprême de la transition chargée d'exercer un contrôle sur le président de la république et le gouvernement et de suppléer à l'ancien parlement « mis en congé » durant la transition.

La première réunion du HCR qui était prévue hier au palais du peuple, où se tenait la conférence nationale, n'a pas pu avoir lieu, les accès étant interdits par les forces de l'ordre.

Au plan gouvernemental, les ministres de M. Thisekedi ont été déclarés « démissionnaires » par le chef de l'État qui a décidé vendredi de confier l'expédition des affaires courantes aux secrétaires généraux des administrations publiques. Toutefois, hier matin les fonctionnaires de nombreux ministères empêchaient leurs secrétaires généraux, qui s'étaient rendus durant le week-end à Gbadolite (province de l'Équateur) auprès du chef de l'État, d'accéder à leurs bureaux.

Par ailleurs, la mise en circulation d'un billet de 5 millions de zaires (environ 3 dollars) décidée le 1<sup>er</sup> décembre par la banque centrale contre l'avis du gouvernement, suscite de vives polémiques qui ne font qu'ajouter à la véritable débacle des institutions.

La présidence de la république a affirmé la validité de cette nouvelle coupure mais celle-ci est pratiquement refusée par les commerçants, principalement dans les quartiers populaires.

Enfin, les interventions de Paris, Washington et Bruxelles, par voie de communiqués de soutien au gouvernement de transition de M. Thisekedi, diffusés le 2 décembre, ont eu pour principal effet d'exacerber l'intransigence dans les relations entre le pouvoir et les forces de la transition.

# LES ANNONCES CLASSEES 985-3344

### Index des principales rubriques

**100-199 IMMOBILIER RESIDENTIEL**  
Achat-vente-échange  
100 Visites libres  
101 Propriétés à vendre  
103 Condominiums et co-propriétés  
105 Propriétés à revenus  
115 Extérieur de Montréal  
120 Laurentides  
121 Cantons de l'Est  
125 Hors-frontières  
130 Maisons de campagne  
132 Chalets  
134 Terres-fermes  
135 Terrains  
150 Transactions diverses  
151 Services immobiliers

**MARCHANDISES (suite)**  
320 Ameublement  
335 Bois de foyer  
350 Animaux  
400-499 OFFRES D'EMPLOIS  
401 Postes cadre et professionnel  
402 Éducation  
405 Santé + serv. communautaires  
408 Secteur culturel  
401 Bureaux  
415 Secteur informatique  
420 Secteur vente  
435 Restaurants et hôtellerie  
440 Services domestiques  
455 Emplois partiels + saisonniers

**500-599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES**  
501 Occasions d'affaires  
508 Services financiers  
510 Comptabilité  
512 Déclaration d'impôts  
515 Informatique et bureautique  
520 Préparation de C.V.  
522 Traitement de texte  
523 Traduction, rédaction  
529 Services professionnels  
530 Cours  
540 Santé  
542 Massothérapie  
543 Psychothérapie  
544 Croissance personnelle  
546 Cartomancie, astrologie  
550 Voyages  
555 Coiffure  
560 Entretien, rénovation  
564 Décoration intérieure  
570 Terrassement, paysagistes  
575 Déménagement  
600-699 VEHICULES  
675 Bateaux, yachts, voiliers  
695 Automobiles

### LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

**DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00**

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **985-3344**  
Télécopieur: **985-3340**

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3S6

**251 Bureaux à louer**  
Bureaux meublés avec services Près métro Laurier 495-9222

**313 Ordinateurs**  
ABA 386 DX40 85 mb HD SVGA HOUSE INFO-LAVAL 973-8226 960 5

**313 Ordinateurs**  
ABA 486DX33 85 mb HD. SVGA 4 mb HOUSE, INFO-LAVAL 973-8227 1439 5

**350 Animaux**  
LIGNÉES DE PRESTIGE Beagle, éleveur d'exp. champion, chiens entraînés, chiots enr. Québec. 1-418-844-1391

**455 Emplois partiels, saisonniers**  
PATISSIER français avec expérience, temps partiel. 1204 Beaumont, V.M.R. 343-0272

**510 Comptabilité**  
COMPTABILITÉ états financiers, impôts. TPS G. Boinv. 669-6408.

**522 Traitement de texte**  
C.V. PERSONNALISÉ traitement de texte, révision, correction. Rigueur, forme et contenu. 272-4230

**523 Traduction, rédaction**  
TRADUCTEUR expérimenté cherche travail de traduction de l'anglais ou de l'espagnol au français. 769-6655

**550 Voyages**  
**AVIS IMPORTANT AUX GENS D'AFFAIRES**  
40% de rabais sur voyages à travers le monde (vol d'avion, hôtel, auto).  
**SPECIAL DE NOËL**  
361-7919 paget

**575 Déménagement**  
DISPONIBLE TOUT TEMPS Déménagement, emballage. Entreposage. Local et longue distance. Assurance complète. 253-3275

**695 Automobiles**  
AUDI 1982, 5000 Turbo, modèle européen, 36 000 km, impeccable, système d'alarme, sièges chauffants en cuir, régulateur de vitesse, toit ouvrant, tout élect. 466-0349

**DROGUES... PAS BESOIN!**

**Santé et Services sociaux Québec**

**101 Propriétés à vendre**  
FARBEVILLE: bung 2 s/b, foyer, grand gar., terr. 12 214 pi.ca., s/sol fini, prés école et parc. 182 000\$. 962-0645.

**120 Laurentides**  
ST-SAUVEUR Propriété résidentielle ou commerciale. Prix: 270 000\$. Poss. échange. 687-0222.

**121 Cantons de l'Est**  
A SHERBROOKE: Maison unique, brique, 60 x 32, finition chéne, 5 c.c., 2 1/2 s/bains, 2 foyers, 2 garages. Terrain 10 000 pi.ca. 819-565-9993

**103 Condominiums Co-propriétés**  
MAGNIFIQUE CONDO à 1/2 refait à neuf, prix d'oubain. 444-5621.

**105 Propriétés à revenus**  
ATTENTION INVESTISSEURS 6 à 140 unités, rentabilité 35 % annuel, garantie. 1-469-0895

**105 Propriétés à revenus**  
LACHENAIE SITE PRIVILÉGIÉ. Imm. très propre. 20 + 24 logements. rev. annuels 101 280\$ + 118 900\$. Partiale condition. 474-0270

**105 Propriétés à revenus**  
ST-EUSTACHE Immeuble 5 logements plus 1 espace commercial 1-514-224-5427

**115 Extérieur de Montréal**  
MAISONS A VENDRE, centre de villégiature, ski, golf et bateau. Endroit: St-André et Mont-Heights. - 8 John Abbott à St-André est. - 29 St-Gilles à St-André est. - 35 Place Long-Sault à Carillon. - 45 Chemin Lac-Baron Canton de Gore. Pour inf. Casse pop. St-André d'Argenteuil, René Cousineau. 514-537-3316

**160 Appartements-logements à louer**  
LOFT rénové, Vieux-Mtl, rue sur le Port, 1000 pi.ca., air cl., mur/pièces, bois franc. 750\$/mois. 866-3175.

**165 Propriétés à louer**  
COOKSHIRE, près de Sherbrooke, maison commerciale, idéal pour professionnel. 819-846-6919

**170 Hors-frontières à louer**  
DISNEY WORLD - EPCOT VILLAS LUXEUSES 1, 2 et 3 chambres, 2 bains, piscine, tennis, tarifs spéciaux à partir de 50\$/jour. 1-800-892-8843.

**176 Chalets à louer**  
MAGOG (Lac) Superbe, 3 c.c., meublé, foyer, idéal pour fêtes, jusqu'à 10 personnes. Ski. 948-3099, (1800)363-9262, Robert.

**186 Maisons de repos, retraite**  
AHUNTSIC: résidence privée, pour personnes âgées, tous services, ambiance familiale, présence 24h, près Fleury et St-Hubert. 387-5267

**192 On demande à louer**  
COUPLE FINLANDAIS + 2 ENFANTS cherche propriété, condo ou appart, 5 1/2 +, tout meublé, près services, max. 45 min. centre-ville. Fév. 93 pour l'an. CHRISTIAN. Bur. 987-4009.

**210 Commerces à vendre**  
COMMERCE A VENDRE, centre de villégiature, ski, golf, bateau. 71 Principale à St-André est. Pour inf. Casse populaire St-André d'Argenteuil, René Cousineau. 514-537-3316

### LES MOTS CROISES

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

**HORIZONTELEMENT**

- Mode de résidence d'un couple dans lequel l'époux vient habiter dans la famille de sa femme.
- Toxicomane. — Mesure agraire.
- Souci. — Aconit des montagnes.
- Trois fois. — Vampire des légendes orientales.
- Alcaloïde de la fève de Calabar. — De naissance.
- Bête. — Dans.
- Courl'jupon masculin.
- Pouille. — Grandes villes de charpentier.
- Inflammation de l'iris. — Trou dans un mur.
- Mesure agraire. — Retour des vagues sur elles-mêmes.
- Issu. — Affront.
- Année. — Allonger.

**VERTICALEMENT**

- Morceau de terre. — Petit gâteau en pâte d'amandes.
- Terme qui suit la guerre.
- Coiffure du pape.
- Brosse d'orfèvre.
- Rocher. — Surnom.
- À la mode.
- Gamberge.
- Fatigue. — Cigarillo. — Sujet qui parle (Philos.).
- Quellequ'un. — Dissimuler. — Oestrus.
- Sou noir. — Pourvu d'ailes.
- Téguement de la graine de l'if. — Monnaie d'Extrême-Orient.
- Léporidé. — Divinité de l'Amour.
- Gouvernement d'un souverain. — Aspect du papier.
- Qui présente la même structure volcanique que la montagne Pelée. — Sans eau.

**Solution d'hier**

1. 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12  
 1. HEBDOMADAIRE  
 2. ROBER ALDER  
 3. MOTT ARBER  
 4. MUTTERER  
 5. ALBEMER  
 6. EMER LEURE  
 7. ERANG MIER  
 8. AN ISOLE APIT  
 9. ATRE MOBULS  
 10. HILMURALET  
 11. GEOGRAPHIQUE

# Ciel 98.5

Cette année, écoutez CIEL ! ET PARCOUREZ LE MONDE !

# TUNISIE

IDENTIFIEZ 5 MOTS PASSEPORT  
TIRAGE LE 24 DÉCEMBRE 1992  
À 10 HEURES 15

MOTS PASSEPORT DATE DE DIFFUSION

REPLISSEZ ET RETOURNEZ À: CIEL, C.P. 98.5, LONGUEUIL J4H 3Z3

NOM PRÉNOM

ADRESSE

VILLE CODE POSTAL

TÉLÉPHONE

QUESTION D'HABILITÉ À COMPLÉTER 90 + 85 =

**LE DEVOIR** **exotik**

### Encadrez votre annonce classée

**985-3344**

## DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

# La relocalisation de l'Hôtel-Dieu

*Le déménagement accroîtra la dispersion du réseau d'enseignement hospitalier de l'Université de Montréal*

Gilles G. Cloutier

Recteur de l'Université de Montréal

(M. Cloutier réagit ici à l'éditorial de Mme Lise Bissonnette, publié mercredi dernier sous le titre : L'Hôtel-Dieu, la suite et non la fin.)

ME la Directrice, j'ai lu avec intérêt votre éditorial du mercredi 9 décembre, dans lequel vous regrettiez l'absence de prise de position ferme de la part de l'Université de Montréal sur la relocalisation de l'Hôtel-Dieu. Votre commentaire me donne l'occasion de rappeler que, pour l'Université, cette question se pose dans le contexte plus large de l'ensemble de son réseau hospitalier d'enseignement. J'aimerais attirer votre attention sur les conditions qui président actuellement à la redéfinition de ce réseau et sur la façon dont s'insère la décision du déménagement de l'Hôtel-Dieu dans cette dynamique.

L'Université de Montréal offre des programmes dans tous les domaines des sciences de la santé. Son enseignement compte sur la contribution d'un grand nombre de professionnels, médecins praticiens et chercheurs, généralistes et spécialistes, dentistes, pharmaciens, infirmières ainsi que nombre d'autres professionnels répartis dans quatorze hôpitaux. La recherche en santé s'effectue dans les laboratoires de l'Université et dans ces hôpitaux, ainsi que dans certains centres et instituts spécialisés qui participent à l'encadrement de nos étudiants et à la formation des futurs chercheurs.

Un réseau hospitalier d'enseignement et de recherche de cette ampleur est un organisme aux forces diverses qui varie dans le temps. Les secteurs d'excellence de chacun des centres hospitaliers universitaires (CHU) sont intimentement liés aux spécialistes et chercheurs qui leur sont attachés. L'Université, quant à elle, doit s'assurer que ses étudiants y trouvent les conditions matérielles et d'encadrement propices à leur formation et que ses activités de recherche se développent en synergie avec celles des hôpitaux, puisque ceux-ci sont, notamment, les principaux lieux d'observation de cas cliniques. Pour nos professeurs, nos chercheurs et nos étudiants, il doit exister entre l'Université et l'hôpital un lien organique. A tous ces intervenants s'ajoutent les organismes d'agrément canadiens et nord-américains

qui révisent périodiquement l'accréditation des divers programmes de spécialité.

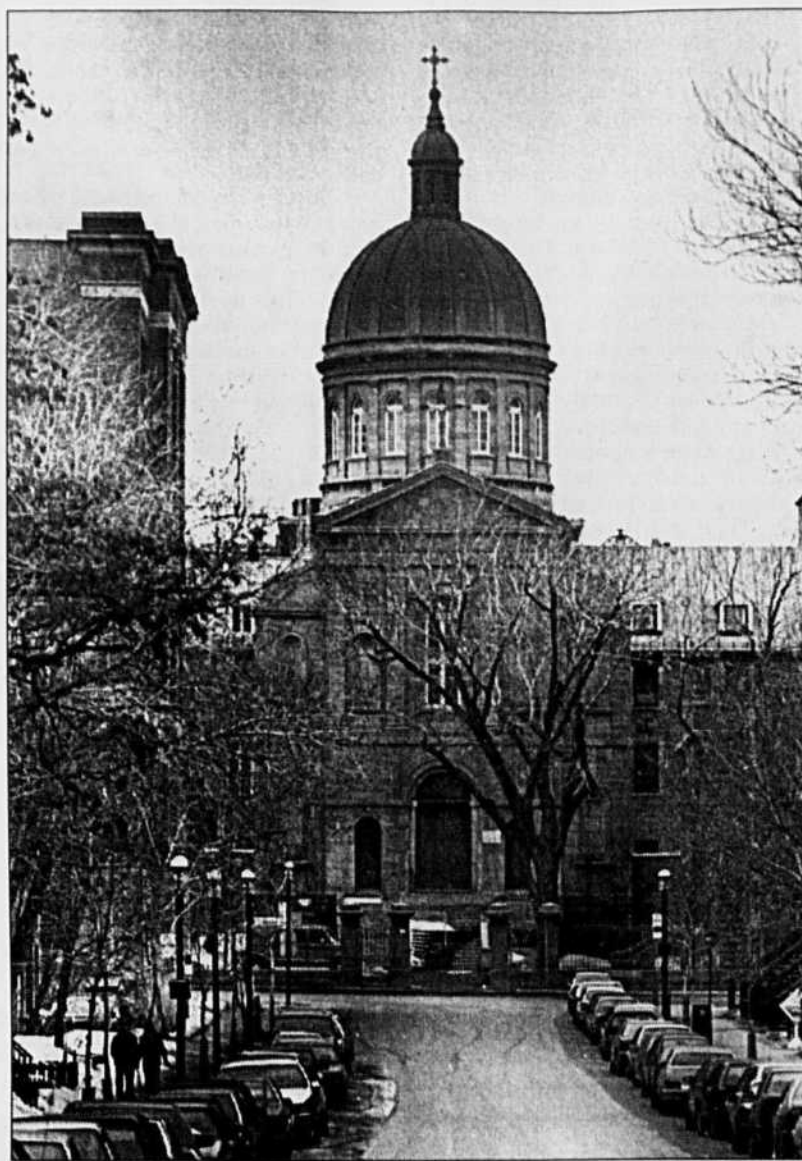
Pour assurer l'enseignement des sciences de la santé, l'Université avait, jusqu'à l'adoption en 1991 de la Loi 120 sur la santé et les services sociaux, des contrats d'affiliation avec cinq hôpitaux multidisciplinaires de médecine adulte : Notre-Dame, Saint-Luc, Maison-Neuve-Rosemont, l'Hôtel-Dieu et Sacré-Coeur, auxquels s'ajoute l'hôpital Sainte-Justine pour l'enseignement de la médecine pédiatrique. Huit autres institutions unidisciplinaires participent à nos programmes de formation selon leurs compétences respectives.

La dispersion géographique de notre réseau hospitalier d'enseignement s'explique par l'évolution historique de notre faculté et des hôpitaux affiliés. Elle rend difficile le fonctionnement efficace et harmonieux d'un tel réseau.

Il est donc évident que le déménagement de l'Hôtel-Dieu accentuait davantage la dispersion que nous déplorons. Cette décision a été prise sans considération pour nos autres hôpitaux universitaires qui aspirent tous à maintenir leur statut de CHU. L'annonce du déménagement de l'Hôtel-Dieu, faite sans qu'il y ait eu suffisamment de consultation quant à son impact sur l'ensemble du réseau, a placé l'Université dans l'embarras, au moment où elle cherchait à rationaliser l'enseignement qu'elle offre en milieu hospitalier.

Dès 1987 en effet, à la suite de divers rapports des organismes d'agrément et du développement de ses activités, la faculté de médecine concluait qu'il y avait lieu de repenser son réseau hospitalier d'enseignement. La longue période d'incertitude qui a entouré la préparation de la Loi 120 ne nous a pas permis de progresser dans l'étude plus approfondie des hypothèses de rationalisation. Jusqu'à l'adoption de cette loi, l'affiliation d'un hôpital universitaire résultait d'une entente convenue entre l'Université et chaque hôpital. Désormais, c'est le ministre de la Santé et des Services sociaux qui désigne les hôpitaux universitaires, après consultation de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science.

L'Université devrait faire partie des travaux menant à la rationalisation de son réseau. Jusqu'à maintenant, il n'y a pas eu suffisamment d'échanges pour permettre d'en arriver à une entente sur une nouvel-



L'hôpital Hôtel-Dieu, vu de la rue Sainte-Famille.

PHOTO JACQUES GRENIER

le configuration de ce réseau.

L'Université de Montréal, de concert avec sa faculté de médecine et en tenant compte des autres facultés de l'Université engagées dans la formation des professionnels œuvrant dans les hôpitaux, a tenté à plusieurs reprises d'amorcer des discussions de fond avec le ministre de la Santé et des Services sociaux en vue de trouver une solution pratique à l'organisation de son réseau d'enseignement dans les centres hospitaliers en fonction de la Loi 120. L'inquiétude est grande dans tous nos hôpitaux affiliés. Nous poursuivons présentement nos démarches, de concert avec le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, afin de régler ce problème de façon adéquate.

Nous souhitions, dans un premier temps, nous entendre avec les deux ministères sur une stratégie globale de mise en place de notre réseau en faisant appel aux forces respectives de tous nos hôpitaux affiliés. Nous comptons par la suite conclure avec chacun des centres hospitaliers des ententes définissant son rôle dans ce nouveau réseau.

En terminant, pour ce qui a trait au dossier de l'Hôtel-Dieu, je tiens à dire que l'Université en tant qu'institution s'est exprimée sur les aspects touchant l'enseignement et la recherche, car ils relèvent essentiellement de sa compétence. Malgré son intérêt pour l'ensemble de ce dossier, elle n'est pas habilitée, en tant qu'institution, à prendre position sur les considérations relatives aux besoins en soins de la santé, ni sur les questions patrimoniales, historiques, sociales ou économiques.

Cela ne veut pas dire que les professeurs et chercheurs de l'Université de Montréal ne puissent intervenir en fonction de leur expertise pour éclairer les décideurs sur toutes les facettes d'une question de ce genre. D'ailleurs, plusieurs d'entre eux l'ont déjà fait.

Vous comprendrez que, dans le contexte du débat sur le déménagement de l'Hôtel-Dieu, nous devons d'abord et avant tout tenir compte de l'ensemble des hôpitaux de notre réseau, et non seulement de l'Hôtel-Dieu. Chacun possède des atouts importants pour soutenir l'Université dans sa mission fondamentale d'enseignement et de recherche.

*Démantèlerait-on avec la même froideur le réseau des hôpitaux universitaires de l'Université McGill?*

Gilles Beauchamp

Professeur titulaire de clinique et directeur de Programme du Tronc Commun au département de chirurgie de la faculté de médecine de l'Université de Montréal

DANS un effort de rationalisation, la Loi 120 définit trois types d'institutions affectées à l'enseignement, à la médecine. Il s'agit des centres hospitaliers universitaires (CHU), des centres hospitaliers affiliés (CHA) et des instituts des hôpitaux d'enseignement sont multiples. Par exemple, cette décision pourra favoriser le rehaussement de la technologie dans les CHU sans qu'il y ait de provisions pour que les CHA ou les instituts en profitent. On peut comprendre toutes les implications dans le développement de ces différents hôpitaux.

La Faculté de médecine de l'Université de Montréal, il y a environ 500 étudiants en médecine, 700 résidents en spécialité et près de 1200 professeurs. Ce qui fait la richesse de cette faculté de médecine, c'est la contribution de toutes les institutions participantes.

Trop de milieux, dit le ministre, trop de dispersion, absence de regroupements, disent les professeurs. Les étudiants s'en plaignent-ils? A mon avis, très peu s'en plaignent. En général, ils sont satisfaits de cette diversité de matériel clinique et de l'encadrement exceptionnel que la grande majorité des étudiants reçoivent, en grande partie, grâce au bénévolat des professeurs cliniciens.

La Loi 120 a suscité plus de conflits à la faculté de médecine qu'elle n'a aidé à en résoudre. La loi aurait dû donner à la faculté de médecine un pouvoir d'organisation et de gestion des hôpitaux universitaires. Or, cette loi ne fait que perpétuer un système où, d'une part, il y a la gestion des soins par l'hôpital et, d'autre part, la gestion de l'enseignement et de la recherche par l'université. Comment pourrait-on jamais organiser adéquatement le réseau avec cette dichotomie? Comment parler d'hôpital universitaire?

Dans ce contexte, des conflits ont été suscités entre les institutions et l'on a vu apparaître des discordances importantes entre les autorités académiques et politiques sur le choix de ces institutions. Le conflit entourant le déménagement de l'Hôtel-Dieu est un autre aspect de la question qui démontre l'amateur-

isme et le manque de planification à long terme dans la désignation des CHU. Aurait-on le courage de démanteler, de façon aussi froide, le réseau des hôpitaux universitaires de l'Université McGill?

Alors, donc, de quel genre d'institution avons-nous besoin, à l'Université de Montréal, pour affronter le renouvellement du curriculum et de la pratique médicale du 21<sup>e</sup> siècle? Pour beaucoup de professeurs, à la Faculté de médecine, le statu quo actuel n'est pas acceptable. Mieux organisés, nous pourrions faire davantage. Nous avons le sentiment que nous n'utilisons pas pleinement les ressources existantes pour développer le second volet de la mission universitaire, celui de la recherche, le premier étant la transmission des connaissances. Or, compte tenu de la grosseur de la faculté de médecine, deuxième plus grosse au Canada, sixième en Amérique, et de ses ressources, nous pourrions faire mieux en recherche clinique et fondamentale. Les professeurs voudraient vivre dans une faculté aussi performante, sinon plus performante, que celle de l'Université McGill.

Le problème le plus important est la dispersion, entre les hôpitaux, de cette unité d'enseignement dont la masse critique de patients, de professeurs et d'étudiants est insuffisante pour générer une activité scientifique valable, mais surtout exportable, c'est-à-dire publiable. C'est ainsi qu'il faut agir et restructurer et intégrer les hôpitaux universitaires existants sans tomber dans la duplication inutile. Il faut créer des masses critiques de professeurs et d'étudiants et même de patients. Il y a donc nécessité de réaménager, par consensus, au moins les cinq hôpitaux universitaires adultes existant actuellement.

Appliquer la Loi 120 à la faculté de médecine de l'Université de Montréal, de façon bureaucratique, tel qu'on le présente actuellement, ne réussira qu'à démanteler un réseau qui est actuellement d'une très grande richesse et qui a un grand potentiel.

Si le réseau est orchestré, de façon adéquate, si un consensus est créé, si les institutions sont raisonnables, malgré les antagonismes, les problèmes financiers, les problèmes politiques ou idéologiques, alors nous pourrions arriver à créer un réseau universitaire de plus haute qualité que celui que nous possédons actuellement.

## Le monde selon Brian Mulroney

*De passage à Harvard, le premier ministre dresse la liste des défis qui attendent Bill Clinton*

Brian Mulroney

Premier ministre du Canada

(M. Mulroney prononçait la semaine dernière devant le Kennedy School of Government de l'Université Harvard, à Boston, une allocution sur les relations canado-américaines et les défis internationaux qui attendent le nouveau président Bill Clinton. Nous en publions quelques passages.)

POUR le Canada et les États-Unis, le monde après la guerre froide présente des occasions uniques et des enjeux extraordinaires. En fait, lorsque le président élu Bill Clinton prendra la relève de George Bush, le contexte mondial aura évolué beaucoup plus que lorsque John Kennedy a succédé à Dwight Eisenhower. Au cours des quelques dernières années, le mur de Berlin est tombé et l'Allemagne s'est réunifiée; un syndicaliste de Gdansk est devenu président de la Pologne, un poète dissident s'est vu confier les rênes du pouvoir à Prague, alors que les régimes communistes tombaient comme des dominos en Europe centrale et orientale.

Ces événements extraordinaires n'auraient jamais eu lieu sans le leadership américain de l'Alliance occidentale et sans l'appui de ses alliés. Durant ces années critiques, les présidents Reagan et Bush ont veillé à ce que les États-Unis maintiennent toute la fermeté de leur position, ainsi que la solidarité de l'Ouest au sein de l'OTAN. Les États-Unis sont dorénavant la seule

superpuissance et demeurent le plus puissant moteur de la croissance mondiale. Le monde entier compte sur leur leadership pour faire régner la paix et la prospérité.

Pendant des générations, les États-Unis et le Canada ont poursuivi d'un commun élan ces deux idéaux. Pourtant, il existe des différences déterminantes entre vous et nous, par la place que nous occupons dans le monde et par la perspective que nous en avons. Nos rôles respectifs tiennent au simple fait que nous de disparités démographiques et autres, nous avons assumé des responsabilités différentes, ce qui nous amène souvent à voir le monde d'un oeil différent.

### La politique étrangère canadienne

Les moyens que nous mettons au service de nos valeurs, la manière dont nous entretenons notre propre vision de notre pays se retrouvent également dans notre politique étrangère. Celle de notre gouvernement s'inscrit dans la continuité du respect des valeurs, au milieu de changements spectaculaires dans le monde. Elle repose sur quatre éléments fondamentaux : le multilatéralisme, incluant la sécurité collective, la libéralisation du commerce, les droits de la personne et la protection de l'environnement. Dans chacun de ces domaines, nos positions respectives sont souvent complémentaires, mais il arrive aussi qu'elles soient différentes.

Le Canada n'a aucunement hésité le mois dernier à se démarquer des États-Unis lors d'un vote des Nations-Unies sur la question de

Cuba. Les gouvernements qui se sont succédé chez nous depuis 30 ans ont tous reconnu l'actuel régime cubain, ce qui ne veut pas dire que nous approuvons de quelque façon son idéologie, sa conduite à l'intérieur de l'hémisphère ou ses activités ailleurs dans le monde. Le *Cuban Democracy Act*, qui vient d'être adopté par le congrès et signé par le président, interdit aux sociétés américaines, où qu'elles se trouvent dans le monde, de commercer avec Cuba; les États-Unis s'attribuent ainsi une autorité extraterritoriale avec laquelle notre pays n'est pas d'accord. Les sociétés dont le siège se trouve au Canada n'ont pas d'autre loi à respecter que celle du Canada. Point final. Cette question a fait l'objet d'une résolution que nous avons appuyée lors du vote tenu aux Nations Unies il y a deux semaines.

Depuis 1985, le Canada a mené le combat parmi les 49 pays du Commonwealth sur l'imposition de sanctions économiques vigoureuses contre le régime d'apartheid d'Afrique du Sud, et aux Nations Unies il a été un chef de file sur cette question. A cet égard, l'administration américaine de l'époque prétendait que les sanctions n'auraient aucun effet. Pourtant, elles ont été efficaces.

De toute évidence, au chapitre de la politique étrangère, il y a d'importants aspects sur lesquels nous avons de profondes divergences d'opinion, et il continuera d'en être ainsi. Mais la plupart du temps, sur la majorité des questions, nous arrivons à régler nos différends dans notre propre intérêt et dans notre

intérêt mutuel.

En tant que premier ministre, j'accorde beaucoup d'importance au maintien de bonnes relations entre nos deux pays. Cela m'a valu des critiques dans certains milieux au Canada, de la part de gens qui confondent civilité et servilité en politique étrangère. A leurs yeux, l'indépendance en ce domaine se mesurerait principalement par l'ampleur du désaccord que nous pouvons avoir avec les États-Unis; plus nous maugréons, plus nous avons l'air différents! (...)

Tous les pays n'ont pas les moyens ou la prestance nécessaires pour être des superpuissances, mais les principales puissances intermédiaires comme le Canada sont souvent les seules qui peuvent aider à trouver un terrain d'entente soutenable, ce que nous appelons chez nous le «compromis honorable».

Maintenant que la guerre froide est terminée, les États-Unis ne sont pas les seules à réévaluer leurs responsabilités et leur rôle dans le monde. Mais comme l'actualité nous le rappelle, il y a beaucoup de choses que nous pouvons et devons faire ensemble. La force économique et la puissance militaire de votre pays vous font assumer un rôle et des responsabilités uniques dans le monde.

Tout comme l'ONU comptait sur le leadership des États-Unis pour redonner au Koweït son intégrité territoriale, elle compte maintenant sur vous pour l'aider à mener ses forces en Somalie, afin d'apporter des secours et une aide humanitaire à ce pays ravagé par la guerre et la famine. Et tout comme il l'a fait

pendant la guerre du Golfe, le Canada se joint au contingent des Nations-Unies; nous venons en effet de dépêcher un bataillon de 900 militaires en Somalie, qui sera secondé par 350 membres du personnel de la marine à bord d'un navire militaire déjà arrivé dans la région. (...)

Je sais que M. Clinton est fort bien au courant de la lourde responsabilité qui l'attend dans le domaine des affaires mondiales. Il se rendra compte que les véritables amis des États-Unis, notamment le Canada, seront d'une fidélité à toute épreuve.

### Modifier les structures de l'ONU

Selon moi, quatre défis fondamentaux attendent les États-Unis et le Canada maintenant que la guerre froide est terminée. Premièrement, nous devons soutenir la capacité des Nations-Unies de répondre aux urgences humanitaires et politiques. Cela suppose des changements à la structure de l'institution elle-même; il faut en revoir le mandat puisque la conjoncture mondiale exige davantage des mesures de pacification que de simple maintien de la paix, ainsi qu'un réexamen des définitions traditionnelles de la souveraineté. Des changements s'imposent également aux modalités de financement de l'ONU. Toutes les nations doivent payer leurs cotisations et le faire à temps.

Deuxièmement, nous ne devons pas nous laisser déborder par les problèmes nationaux qui retiennent notre attention immédiate. En tant que politiques, nous devons bien sûr répondre d'abord et avant tout aux besoins de nos populations res-

pectives. Mais l'histoire nous enseigne qu'on ne peut pas séparer ses obligations nationales de ses obligations internationales. Si nous tentons d'éviter les problèmes internationaux qui réclament notre attention aujourd'hui, si nous nous cantonnons dans des attitudes isolationnistes, c'est à des difficultés encore plus complexes que nous devons faire face demain.

Troisièmement, c'est bien beau de brandir le slogan de la sécurité économique pour l'avenir, mais il ne faudrait pas s'en servir pour camoufler des formes encore plus subtiles de protectionnisme. Le succès des négociations commerciales est indispensable à une reprise économique mondiale. Il faut s'engager davantage envers la libéralisation du commerce et des investissements; c'est aussi essentiel à la prospérité que la stabilité peut l'être pour la paix.

Enfin, la menace de la prolifération des armes nucléaires s'est ironiquement accrue depuis la fin de la guerre froide. En effet, l'existence de deux alliances très étroites imposait une discipline qui est en train de s'effriter, de sorte que beaucoup d'armes et de techniques pourraient changer de mains; et ce ne sont pas les nouveaux clients qui manquent. Il faut donc renforcer les mesures de discipline pour combler le vide.

Ce sont là de grandes questions, et le monde compte que votre nouveau président verra maintenir le rôle de leadership des États-Unis. En tant qu'amis, nous lui souhaitons le plus grand succès. En tant que collègue, je lui souhaite bonne chance.

**L'équipe du DEVOIR** LA RÉDACTION Journalistes : à l'information générale et métropolitaine : Claude Beauregard, Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Pierre Cayouette, Jean Charrier, Louis-Gilles Francoeur, Jean-Denis Lamoureux, Louis-Guy L'Heureux, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Laurent Soumis, Guy Taillefer, Danny Veer, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélar (responsable), Yves d'Avignon, Paule Des Rivères, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay (Le Plaisir des livres); à l'information économique : Gérard Béribé (responsable), Robert Dufrais, Catherine Leconte, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale : Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Sylviane Tramier, Clément Trude; à l'information politique : José Boileau, Jean Dion, Pierre O'Neill, Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Verne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa); à l'information sportive : Roland-Yves Carignan, Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commentateur), Danielle Cartier, Thérèse Champagne, Christiane Vaillant (clavistes), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction), LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ Lise Millette (directrice), Jacqueline Avril, Brigitte Cloutier, Francine Gingras, Johanne Guibau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise

Major (publicitaires), Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes), France Grenier (secrétaire), L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furcy, Jean-Guy Lacas, Marie-France Légaré, Raymond Matte, Nathalie Parier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (secrétaire à l'administration), Raymond Guay (responsable du financement privé), LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbeil (adjointe), Nathalie Thabet (responsable du marché institutionnel), Monique Paquette, LA PRODUCTION Johanne Brunet, Lynda Di Cesare, Richard DesCormiers, Michael Schneider, Louis Simoneau, LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur), Manon Blanchette, Serge César, Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Françoise Côté, José Lapointe, Sylvie Laporte, Jean Laurin, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland, Olivier Spéclal, LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 2050, rue de Bleury, Montréal, H3A 3M9. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7743 rue Bourdeau, une division des imprimeries Quebecor Inc., 612 quai rue St-Jacques, Montréal, L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc. située au 775, boulevard St-Laurent. Envoi de publication - Enregistrement no 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. Téléphone général : (514) 985-3333. Le Devoir (U.S.P.S. - 003708) is published daily by l'imprimerie Populaire, Limitée, 2050 De Bleury, 9e étage, Montréal, Québec H3A 3M9. Subscription rate per year is \$439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.